

**Retour fulgurant pour les Dodgers**

page C-1



Première à Québec, un édifice démolé à l'aide d'explosifs

**Pulvérisé en 6 secondes**

page A-3

**Le Permanent acquiert Inter-Cité**

(page A-2)

**Pas de candidature surprise à Québec**

page A-7



**LE SOLEIL**



85e année, no 253

58 pages 5 cahiers

QUÉBEC, LUNDI 26 OCTOBRE 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85

Illes de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢



L'église Saint-Jean-Baptiste était bondée pour la fête des quatre centenaires, hier. Au premier rang, MM. Samson, Bruneau, Brousseau et Poitras.

**Une paroisse de Québec fête ses 4 centenaires**

par **Andrée ROY**

A eux quatre, enfants d'une même paroisse, ils totalisent 407 ans. Ils étaient dans la trentaine lorsque la Première Guerre mondiale fut déclarée. A la Deuxième, ils approchaient de l'âge où, maintenant, l'on prend sa retraite. Ils ont vu les derniers tramways remonter les côtes de Québec, les premières voitures y rouler. Ils ont vécu la crise de 1929 avec toute son acuité: ils étaient alors des pères de famille tentant d'éviter aux leurs l'humiliation de la soupe populaire.

La communauté chrétienne du quartier Saint-Jean-Baptiste fête hier matin, lors de la messe de 11h30 célébrée dans la très grande et belle église de la rue Saint-Jean, ses quatre centenaires: MM. Wilbrod Brousseau (104 ans), Odilon Bruneau (103 ans), Elzéard Poitras (100 ans) et Abias Samson (100

ans). A la fin de la célébration eucharistique, les quatre vieillards ont accepté les félicitations des personnalités présentes, dont le maire de Québec Jean Pelletier, son prédécesseur et maintenant ministre de la Défense nationale, Gilles Lamontagne. Ils ont également reçu, encadrée, la photocopie de leur extrait de naissance, exhumé des archives. Puis ils se sont laissés envahir par l'affection de tous leurs parents, amis et concitoyens désireux de s'enquérir d'eux.

Alerte, debout à son arrivée à l'église et pour recevoir tous ces gens après la messe, M. Brousseau a pris lui-même le micro pour remercier les organisateurs de la fête de leurs gentilleses au nom de ses collègues centenaires. Lui qui a arrêté de grimper dans une échelle à 100 ans seulement, qui peindrait encore sa maison l'an dernier, don-

nait toute sa vigueur à l'image que le curé Després suggérait au cours de son homélie. Il disait que la vieillesse, "c'est un peu comme ce qui attend l'alpiniste. Plus il va haut, loin, plus ceux qui le suivent, l'accompagnent, deviennent moins nombreux. Tout en haut, il n'y a que pierres et que neige... mais comme on voit loin!"

Citant le long voyage des quatre hommes assis devant lui, il ajoutait plus tard: "Quand on a atteint un si haut sommet, il n'y a pas moyen d'aller ailleurs qu'au ciel", tout en souhaitant à la communauté de conserver encore longtemps ses quatre centenaires.

**Un droit donné par Dieu**

M. Elzéard Poitras, à qui fut demandé le secret de sa longévité.

**Voir A-2, CENTENAIRES**

**Le rêve de deux handicapés se réalise**

par **Roch DESGAGNE**

"C'est un grand jour, c'est le grand jour", dit simplement Solange Caron, le visage épanoui par un mélange de bonheur et d'émotion.

"Pour moi, c'est le bonheur, la réalisation d'un beau rêve que nous faisons depuis deux ans", enchaîne Réjean Gagné, tout aussi réjoui de voir les parents et leurs amis réunis pour leur mariage.

L'échange de confidences se déroulait samedi soir, dans la salle paroissiale de l'église Saint-André à Neufchâtel (Québec), juste avant la soirée sociale. Un peu plus tôt, les jeunes gens avaient uni leurs destinées devant le curé Laval Dubreuil.

Réjean et Solange sont tous deux atteints de spina-bifida, une malformation congénitale affectant l'épine dorsale, ce qui ne les empêche pas de vivre presque de façon autonome. Agé de 27 ans, Réjean Gagné a des talents débénistes qu'il voudrait bien pouvoir mettre à profit dans une entreprise



Solange Caron et Réjean Gagné ont uni leurs destinées, samedi.

**Voir A-2, HANDICAPES**

**Un "document" propose**

**50% moins de commissions scolaires**

**Election au suffrage universel abolie**

par **Damien GAGNON**

De 230, le nombre de commissions scolaires sera réduit à 110.

L'élection des commissaires ne se fera plus au suffrage universel.

La commission scolaire sera composée des présidents des conseils d'école et de cinq représentants du milieu.

Intégration des commissions scolaires pour catholiques et pour protestants.

Chaque école aura le statut d'une corporation publique.

Aucune fermeture d'école durant une période de cinq ans.

Voilà les éléments majeurs de la restructuration scolaire au Québec présentement à l'étude au ministère de l'Éducation selon un document non identifié qui a circulé en fin de semaine à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec au Centre municipal des congrès à Québec.

De l'avis de représentants de commissions scolaires, le contenu du document, dont LE SOLEIL a obtenu copie, est le reflet des discussions qui ont lieu présentement entre le ministère et des représentants du monde de l'éducation.

Les intentions du gouvernement seraient bientôt présentées sous forme d'un Livre blanc et soumises au public comme plan général de la restructuration scolaire au Québec.

Ce n'est qu'après cette consultation qu'un projet de loi serait élaboré et ensuite étudié en commission parlementaire.

**Corporation publique**

L'école doit être le pivot du système d'éducation, a déjà indiqué le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin.

Pour ce faire, l'envisage de donner à

**Voir A-2, SCOLAIRE**

**autre nouvelle, A-3**

**sommaire**

- Annonces classées D-4 à D-14
- Arts et spectacles B-2 à B-5
- Bandes dessinées C-7
- Bridge D-11
- Carrières et professions B-7
- Décès D-15
- Economie-Finance D-2
- Editorial A-4
- Feuilleton B-4
- Horoscope D-12
- Information régionale A-7 à A-9
- Mot mystère D-4
- Mots croisés D-7
- Où aller à Québec B-5
- Page des lecteurs A-6
- Page documentaire A-5
- Patron D-6
- Pierre Champagne A-10
- Sport C-1 à C-7
- Télévision B-4

**météo**

Nuageux avec pluie intermittente. Maximum de 6 à 9. Demain: nuageux avec quelques averses.

détails, page D-4



C'est en bout de piste, dans le gazon, que s'est terminé l'atterrissage de ce bimoteur Cessna 337 dont le moteur avant est tombé en panne, ce matin. Deux passagers ont été blessés.

(Les détails, page A-2)

**Référendum à Saint-Etienne L'école élémentaire La Chanterelle restera catholique**

par **Anno-Mario VOISARD**

**SAINT-ETIENNE** — L'école élémentaire La Chanterelle, située à Saint-Etienne en banlieue sud de Québec, restera catholique. Cependant, 87 pour 100 de la population aurait préféré une école non confessionnelle. Ce sont les parents d'enfants inscrits à cette institution qui sont les plus nombreux à préconiser le statut non confessionnel. Leur proportion atteint 10,8 pour 100.

C'est la première fois, rappelez-le, que des citoyens sont appelés, par voie de référendum, à définir le statut de leur école. Durant toute la journée d'hier, de 9h jusqu'à 17h, 1,009 personnes sont venues voter. Cela représente un pourcentage de participation de 36 pour 100. Les parents dont les enfants fréquentent l'école se sont

montrés plus intéressés. 56,6 pour 100 d'entre eux ont tenu à dire leur choix.

Actuellement, sur 520 enfants de la première à la sixième année, on en compte 21 qui sont exemptés des cours d'enseignement religieux. Il s'agit donc d'une proportion de 4 pour 100. Ce chiffre paraît faible par rapport aux 10,8 pour 100 de parents qui ont voté en faveur d'une école non confessionnelle. Il est probable que plusieurs de ces parents, se sentant minoritaires, n'aient pas osé se prévaloir de leur droit à l'exemption.

Quoi qu'il en soit, la volonté des parents, celle aussi de l'ensemble des citoyens, est maintenant claire. Tout le monde, jeunes et vieux, célibataires ou per-

**Voir A-2, CATHOLIQUE**

**LES GAGNANTS MARK TEN**



Samedi soir au Colisée, les Nordiques ont explosé en troisième période pour briser les reins des Red Wings de Detroit. Réal Cloutier a inscrit un tour du chapeau.  
Detroit 3  
Québec 8

Les Blue Bombers de Winnipeg ont une fois de plus infligé un revers aux Alouettes de Montréal.  
Winnipeg 33  
Montréal 13

Michael Bossy des Islanders de New York a atteint samedi le cap des 250 buts. Il s'agit du plus jeune joueur de l'histoire de la LNH à atteindre ce sommet.



## SCOLAIRE

(Suite de la première page)  
chaque école le statut d'une corporation publique. C'est à l'école que se décide le projet éducatif, le statut confessionnel et le programme des activités parascolaires.

A l'intérieur de paramètres provinciaux, l'école devrait toujours, selon les intentions du ministère de l'Éducation, exercer des pouvoirs sur le choix des manuels, des programmes, des négociations collectives, du personnel administratif, du recrutement, des budgets et des dépenses.

Chaque école sera administrée par un conseil de 13 ou 15 personnes: soit six parents élus lors d'une assemblée annuelle, quatre membres du personnel, le directeur, deux représentants du milieu nommés par le conseil, et pour les écoles secondaires deux étudiants élus. Présentement, le comité d'école se compose de parents, du directeur et d'un enseignant.

Le gouvernement entend également garantir à chaque école, une fois la carte de son territoire déterminée, une période de cinq ans durant laquelle elle ne pourra être fermée à moins que les parents ne l'exigent.

### Droits linguistiques

Pour la population anglaise du Québec, le gouvernement prévoit modifier la loi de l'instruction publique afin de garantir le droit à l'école anglaise étant donné qu'il n'y aura plus de commissions scolaires fondées selon la religion ou la langue.

Les lois garantiront l'enseignement religieux ou moral. Le principe de l'exemption de l'enseignement religieux sera remplacé par le principe de l'option entre la morale et la religion. Chaque école aura le choix et pour chaque période de cinq ans, de maintenir, de révoquer ou de modifier son statut confessionnel.

### La commission scolaire

Au niveau de la commission scolaire, l'orientation retenue par le projet gouvernemental est celle d'un centre de services aux écoles sous sa juridiction.

La commission scolaire se réunira au moins une fois par trois mois. Elle sera composée du président de chaque conseil d'administration de chacune des écoles sous sa juridiction et de cinq représentants socio-économiques.

Les nouvelles commissions scolaires n'auront plus aucun pouvoir de

taxation. Actuellement, elles peuvent percevoir un impôt jusqu'à concurrence de 6 pour 100 du total de leur budget.

Elles statueront sur les ad-

## CENTENAIRES

répondait que "c'est Dieu qui donne le droit de vivre". Né le 24 juillet 1881 à Notre-Dame-de-Foy, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste depuis 77 ans, M. Poitras a bien utilisé son "droit" de vivre. Sportif, gros travailleur, il n'a pris sa retraite qu'à 75 ans. Jusqu'à récemment, il ne manquait aucune course de chevaux à Québec...mais ne parait jamais.

Agé lui aussi de 100 ans, M. Abias Samson a travaillé durant 72 ans, et habite encore la même maison dans le quartier depuis 90 ans. Il est d'ailleurs le fils d'Odilon, le "gardien de la tour de la rue Laviguerre". Disant être encore en vie parce qu'il a travaillé fort et marché beaucoup, M. Samson est un pêcheur qui adore raconter ses histoires...d'autrefois puisque maintenant, la santé ne va pas trop fort. Les ambulanciers de Bouchard et fils l'ont d'ailleurs véhiculé bénévolement à cette fête que le vieil homme n'aurait voulu manquer pour rien au monde.

M. Odilon Bruneau ne vous dira jamais, lui, que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Et il ne vous le fera pas dire par sa fille Germaine qui lui sert d'interprète depuis presque toujours... parce que M. Bruneau est sourd et muet depuis une maladie qui l'a frappé à l'âge de sept ans. Il a perdu sa femme, Emma, peu après que celle-ci eut accouché à 26 ans, et il devait élever quatre enfants.

A 103 ans, cet homme qui a exercé le métier de tailleur jusqu'à l'âge de 90 ans, continue de piquer des courtépintes et de faire le raccommodage pour sa fille et ses deux petits-enfants avec lesquels il demeure sur la rue Sainte-Claire. Souriant, aimant tous ces gens qui se pressaient autour de lui hier, avide de prendre leur main, de rencontrer leurs yeux, M. Bruneau mange encore, raconte sa fille, ses deux repas de viande par jour. "Il se plaint seulement que sa vue baisse", ajoute-t-elle.

Un exemple, un espoir pour ce petit-fils de 20 ans rencontré à ses côtés? "Je ne sais pas; pour moi ça paraît trop long", d'avouer le garçon à la mine sérieuse, inquiet, lui, de ce que la vie lui réserve. Il était machiniste et vient de perdre son emploi. Par les temps de difficultés financières que l'on connaît, lui n'a pas envie de vivre jusqu'à 103 ans...

Pour le comité du Patrimoine du quartier, la fête des quatre centenaires atteindra peut-être un autre but: sensibiliser les citoyens à un passé riche d'histoire, grande et

missions et les conditions d'admissibilité, négocieront des ententes entre elles et elles seront responsables des programmes pour les clientèles handicapées, de l'éducation aux adultes et de recrutement des spécialistes.

(Suite de la première page)

petite, "leur montrer ce qu'ils ont pour leur donner le goût de le conserver", expliquait Jean Amyot, un des organisateurs.

En espérant que cette manifestation, de même que toutes celles qui furent mises sur pied au

### 110 commissions scolaires

Leur nombre sera considérablement réduit. Une centaine de commissions scolaires sont prévues pour l'ensemble de la province à l'exception de l'île de Montréal. Elles

administreront en moyenne 25 écoles pour une clientèle de 7 à 10 mille étudiants. Dans l'île de Montréal, on envisage 10 commissions scolaires ayant une moyenne de 30,000 étudiants. Il est entendu que ces nouvelles commissions scolaires administreront les écoles primaires et secondaires.

Les commissions scolaires auront juridiction sur toutes les écoles françaises et anglaises de leur territoire et les écoles privées deviendront des institutions associées de la commission scolaire.

On prévoit la création d'une association d'écoles de langue anglaise qui recevra le support du ministère de

l'Éducation. Les structures scolaires, selon les intentions du gouvernement, seraient donc non confessionnelles.

Le document précise que cette restructuration scolaire permettrait une répartition plus efficace des 29,000 fonctionnaires des commissions scolaires, ce qui entraînerait une diminution du nombre de postes requis.

Dans ce nouveau système, le ministère se réserve la tâche de promouvoir le projet éducatif de l'école et d'établir un certain nombre d'encadrements dans le domaine de la pédagogie, du personnel, de l'utilisation des ressources et des finances.

## HANDICAPÉS

(Suite de la première page)

d'un ton convaincant qu'ils sont capables de se débrouiller et de suffire à leurs besoins. "On fait tout à nous deux, le ménage, les sorties, et nous voulons vivre dans notre environnement, même si pour le moment je suis sans emploi", précise Réjean.

En terminant la brève entrevue, Réjean Gagné insiste pour dire combien lui et sa jeune femme apprécient la participation des parents et des amis à leur mariage, et surtout les attentions dont on les entoure.

"Nous avons parmi nous des témoins de l'amour dans le Christ, qui fondent un nouveau foyer dans notre communauté chrétienne", confiait pour sa part le curé Dubreuil à l'assemblée des fidèles, après avoir béni l'union de Solange et Réjean.

La célébration paroissiale a été rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs mouvements de la paroisse. "Le Seigneur a besoin de chacun de nous pour entourer les moins favorisés", rappelle Mme Lucien Doucet, une organisatrice de l'événement.

solange et Réjean affirment

## CATHOLIQUE

(Suite de la première page)

sonnes mariées, pouvaient se prononcer. Il suffisait d'avoir dix-huit ans et d'avoir son nom inscrit sur la liste électorale. Un vrai référendum.

### Un précédent

C'est le comité d'école qui a eu l'idée. Louise Labbé, secrétaire du comité d'école et responsable de la commission scolaire a voulu au départ connaître l'opinion des parents. Pour ou contre l'école confessionnelle-catholique?

De construction récente, l'école La Chanterelle est ouverte aux enfants depuis novembre dernier. Comme toutes les écoles construites après 1974, elle ne pouvait plus recevoir automatiquement le caractère confessionnel-catholique. Le comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation

oblige maintenant les commissions scolaires à faire connaître leur choix. Par ailleurs, il y a la loi 71 en vertu de laquelle les commissions scolaires doivent d'abord consulter les parents.

Le vote d'hier donne donc comme résultat 91,3 pour 100 en faveur de l'école confessionnelle-catholique. La Commission scolaire de Lotbinière, de qui relève l'école La Chanterelle, n'a plus qu'à donner suite au désir manifesté par la population. En fait, le statut de la nouvelle école aurait pu être défini bien avant. Mais "on a voulu que la question de la confessionnalité se débâte dans le milieu", a expliqué M. André Laplante, le directeur général de la commission scolaire. Tout porte à croire que d'autres commissions scolaires prendront exemple, à l'avenir, sur le comité d'école de Saint-Etienne.

## L'avion quitte la piste Deux blessés

par Michel TRUCHON

Deux des trois personnes occupant un petit avion bimoteur ont subi des blessures plus ou moins graves quand l'appareil est sorti de piste au moment de l'atterrissage à l'aéroport de Québec tôt ce matin.

L'avion de type Cessna 337, propriété de la compagnie Québec Aviation Limitée, a connu des difficultés de moteur et le système hydraulique de sortie du train d'atterrissage a été paralysé.

Le pilote a appliqué la procédure d'urgence, sortant le train au moyen de la pompe à main, ce qui a perturbé la manoeuvre d'atterrissage. Le Cessna s'est posé loin après le début de la piste et la panne a également nui au système de freinage. Cette seconde difficulté mécanique, ajoutée à l'état très glissant de la piste, a fait que le petit avion a terminé son atterrissage dans le fossé en fin de piste.

Il semble que ce sont les deux passagers, des personnes de Québec,

qui ont été blessés. L'un d'eux aurait subi une double fracture à un bras et l'autre des blessures à la tête.

L'appareil de Québec Aviation revenait de l'île aux Raux, un peu en aval de l'île d'Orléans, où le pilote était allé cueillir deux chasseurs pour les ramener à Québec. L'accident est survenu à 8h42 et tout le système de secours de l'aéroport a été mis en branle. Les pompiers n'ont pas eu à intervenir.

Selon M. André Allard, de la compagnie Québec Aviation, il est impossible pour l'instant d'estimer les dégâts, mais il ajoute que l'avion coûtait plus de \$100,000 neuf a été "moyennement" endommagé.

Le Cessna 337 est un appareil de type "pousse-tire (push-pull)" et c'est le moteur avant qui a fait défaut.

Le directeur de l'aéroport, M. Norbert Caron, a précisé que c'est sur la piste 30, longue de 5,700 pieds, que l'appareil s'est posé.

## Le Permanent, deuxième plus important courtier en immeubles au Québec

par Denis ANGERS

Le deuxième plus important courtier en immeubles du Québec a vu le jour ce matin, à Québec. En vertu d'une entente paraphée la semaine dernière entre la compagnie de fiduciaire Le Permanent et le groupe de courtiers indépendants Inter-Cité, pas moins de 600 représentants seront désormais regroupés sous l'affiche de la première.

Annoncée par le directeur général du Permanent pour le Québec, M. Paul Legault, la fusion de Inter-Cité à son entreprise générera un chiffre d'affaires annuel dépassant les \$450 millions et garantira au Permanent le deuxième rang québécois dans ce secteur, juste derrière le Trust Royal.

En fait, d'expliquer M. Legault, Le Permanent — traditionnellement bien implanté dans l'agglomération montréalaise — entend ainsi étendre ses services à la grandeur du Québec. Et notamment dans l'est de la province, jusqu'à maintenant le château fort du groupe Inter-Cité. Pour les courtiers indépendants membres de celui-ci, l'occasion était également belle de gagner le marché de Montréal par le biais d'une amalgamation à une firme d'envergure nationale, comme l'a expliqué l'ex-président d'Inter-Cité, M. P.H. Everell.

Sixième firme de courtage immobilier au Québec, Inter-Cité avait des bureaux à Québec, Sainte-Foy, Trois-Rivières, Shawinigan, La Tuque, Rimouski, Matane et Sept-Îles.

## LA QUOTIDIENNE

Tirage de samedi

3-7-7

Informations: 643-8990

# Très certainement, la voiture de l'année... pour des années.

## LA NOUVELLE ACCORD SEDAN LX LA NOUVELLE ACCORD HATCHBACK

Nous sommes persuadés que ces toutes nouvelles Accord répondent aux critères d'exigence les plus élevés dans le domaine de l'automobile. Et cela, pour des années à venir.

Totalement redessinées, elles sont si luxueuses qu'on a peine à croire qu'elles demeurent, plus que jamais, des voitures vraiment économiques. Et quel plaisir à conduire!

Grâce à leurs nouvelles lignes profilées et aérodynamiques, elles fendent l'air et donnent le maximum de rendement de la moindre goutte d'essence.

Un empattement plus long, des voies plus larges, une nouvelle suspension et des freins à disque à l'avant... voilà ce qui explique si bien leur tenue de route et leur maniabilité exceptionnelles.

Vous apprécierez aussi tout le raffinement de l'aménagement intérieur. Par exemple, les sièges enveloppants au capitonnage

en tissu moelleux et la moquette épaisse.

Pour ce qui est des caractéristiques standard, elles sont si nombreuses qu'il serait presque indécemment d'en exiger davantage.

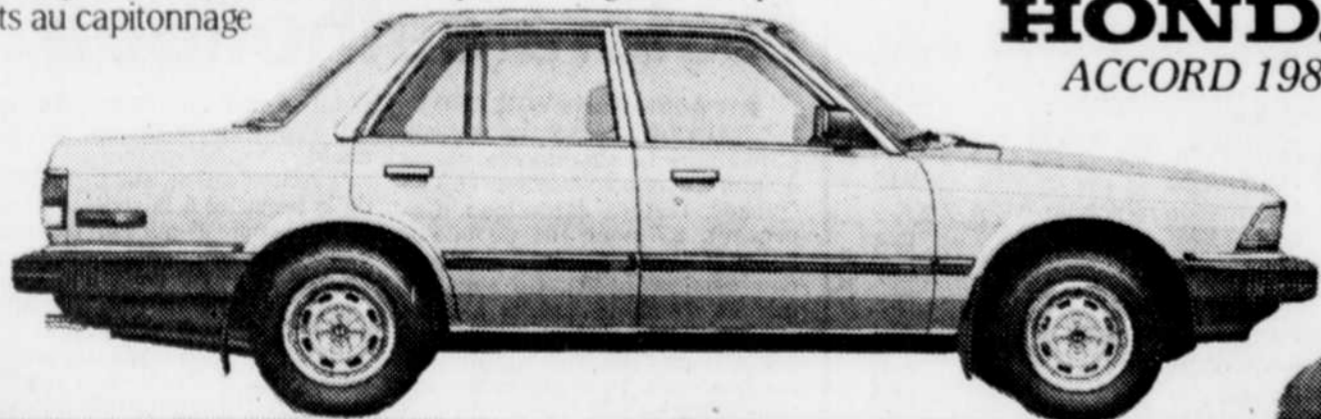
Les excellentes performances et la tenue de route encore améliorée de ces grandes routières sont si impressionnantes qu'elles surprendront même les conducteurs les plus blasés.

La nouvelle Accord LX Sedan 4 portes et la nouvelle Hatchback 2 portes qui étaient déjà des voitures remarquables, ont été si perfectionnées que nous pouvons dire, en toute modestie qu'elles sont vraiment tout près de la perfection.

D'un luxe inimaginable pour un tel prix, elles répondent, plus que jamais, à toutes vos exigences.

Et cela pour des années à venir.

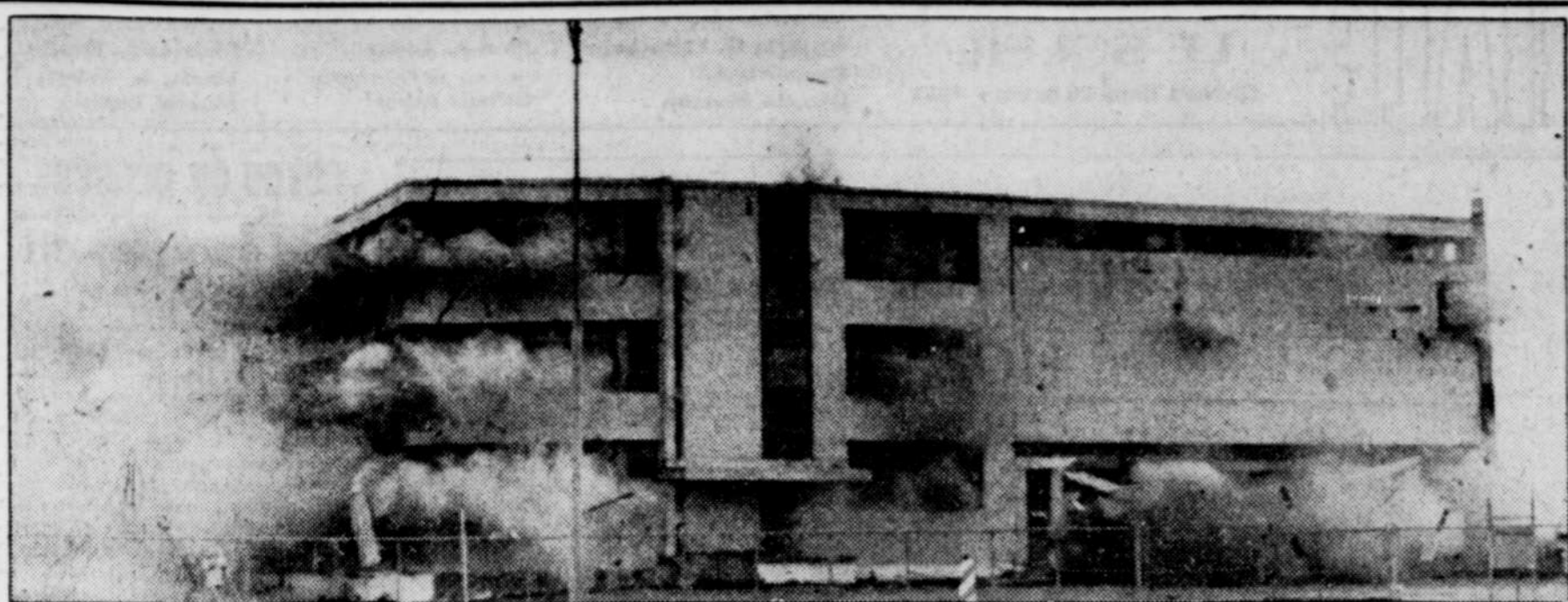
**HONDA**  
ACCORD 1982



LALLIER AUTOMOBILE LTEE  
185, avenue St-Sacrement  
Québec, Québec G1N 3X4  
687-2025

LEVIS E.G. AUTOMOBILE INC.  
155, rue Kennedy  
Lévis, Québec G6V 6E2  
833-2135

LALLIER AUTOMOBILE INC.  
280 - 47e Rue ouest  
Charlesbourg, Québec G1H 5H1  
623-9003



Le Soleil, André Pichette



Le Soleil, André Pichette



Le Soleil, André Pichette

## Disparu en 6 secondes

Ceux qui passaient boulevard d'Estimauville, près du fleuve, à 15h30 hier, auront été témoins d'une scène unique à Québec à ce jour: la démolition d'un édifice de l'intérieur avec des explosifs... que le photographe André Pichette vous soumet en quatre flashes. C'est la mission remplie avec succès par Clément Glode Inc., du quartier Saint-Roch à Québec, pour le compte de l'Assurance-Vie Desjardins, qui tenait à se débarrasser de cette bâtisse construite vers 1918. Elle servait d'entrepôt après avoir abrité les abattoirs Legrade. Glode a mis trois jours pour disposer quelque 65 livres d'explosifs dans un millier de trous à l'intérieur de l'édifice de trois étages. Mais après l'explosion des charges, six petites secondes ont suffi pour qu'il ne reste qu'un immense tas de gravats qui seront chargés à bord de camions. "Avec les moyens mécaniques conventionnels, ça aurait pris très longtemps et de l'équipement sans bon sens", d'évaluer Clément Glode, très satisfait de sa "première" québécoise, qui répète une technique américaine courante dans les grandes villes.

# Réforme scolaire Québec ne doit pas compter sur les commissaires

par Damien GAGNON

Pour modifier en profondeur la structure des commissions scolaires, le ministère de l'Éducation du Québec ne doit pas trop compter sur la collaboration des commissaires d'écoles. C'est l'impression très nette qui se dégage des discussions de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) qui s'est déroulée en fin de semaine au centre municipal des congrès et qui a réuni quelque 800 commissaires d'écoles.

Non seulement les commissaires d'écoles semblent satisfaits de la structure actuelle de la commission scolaire mais ils estiment que c'est le sentiment que partage la population en général.

Ils ne se sont même pas prononcés sur l'intégration des commissions scolaires pour catholiques et pour protestants, recommandation faite par la commission d'orientation politique de la FCSCQ.

Cette attitude des commissaires d'écoles n'a pas surpris les observateurs. Ils se sont toujours faits les ardents défenseurs de la confessionnalité des structures.

La surprise c'est qu'un comité de travail de la FCSCQ ait fait une telle recommandation. Même la présidente réélue de la FCSCQ, Mme Estelle Gobeil, a émis de sérieuses réserves face à l'unification des deux réseaux de commissions scolaires.

Les commissaires d'écoles sont également très craintifs quant à la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation qui préconise que l'enseignement moral et l'enseignement religieux deviennent optionnel au niveau primaire et secondaire.

Il est dit très clairement dans le rapport de l'atelier traitant de la confessionnalité que les commissaires craignent les conséquences d'une telle mesure tout en se disant conscients que le droit à l'exemption religieuse présente des dangers de marginalisation et de ghettos.

Selon eux, plutôt que de rendre optionnels les deux enseignements, la commission scolaire, en consultation avec les parents, devrait tenter de trouver les mesures les plus adéquates possibles pour des services de qualité à tous les jeunes.

**Aucune position**  
A la déception d'un certain nombre de commissaires d'écoles, l'assemblée générale annuelle n'a donc pris aucune position en regard de l'avenir des commissions scolaires.

Réélue à la présidence de la FCSCQ, Mme Estelle Gobeil a soutenu que le but de l'assemblée générale annuelle n'était pas de se prononcer sur l'avenir des commissions scolaires mais bien de procéder aux affaires courantes de l'organisme.

Toutefois, dès l'ouverture de l'assemblée générale, les délégués ont reçu un document de travail de la commission d'orientation politique de la FCSCQ intitulé "L'avenir des commissions scolaires" et dans lequel

il est recommandé l'intégration des commissions scolaires pour catholiques et pour protestants.

Cette proposition revient à recommander l'établissement de structures scolaires non confessionnelles qui administrent dans un territoire donné les écoles pour francophones, anglophones, catholiques, protestants ou autres.

Étudié en ateliers, le document devait également être débattu en assemblée générale. Toutefois, les délégués ont convenu de recevoir le document ainsi que la synthèse des travaux en ateliers sans autre discussion.

### Ouverture d'esprit

Pour l'immédiat, tout ce que les commissaires d'écoles sont prêts à accepter, c'est une accélération du processus d'intégration des commissions scolaires qui dispensent exclusivement l'enseignement primaire ou le secondaire.

On note aussi une ouverture d'esprit en ce sens que les commissaires indiquent que les commissions scolaires entreprendront des consultations auprès de la population sur la question de la confessionnalité, tant appliquée aux écoles qu'aux structures.

Mais cette ouverture d'esprit apparaît bien mince quant on sait que le ministère de l'Éducation est à l'élaborer, présentement des hypothèses qui viendront modifier en profondeur les structures scolaires.

On a aussi adopté un plan d'action visant à permettre à tous les groupes intéressés de participer au débat sur l'avenir des commissions scolaires. On suggère que le délai entre le dépôt du projet gouvernemental et la discussion à l'Assemblée nationale soit d'au moins six mois afin de permettre à la fédération, aux associations et aux commissions scolaires de procéder à une analyse sérieuse du projet.

L'adoption de nouvelles structures de fonctionnement de la fédération qui entreront en vigueur en avril prochain a profondément divisé les commissaires d'écoles. Le moratoire proposé par le conseil d'administration de la FCSCQ sur la mise en application des nouvelles structures a été refusé.

L'opposition aux nouvelles structures venait particulièrement des commissions scolaires de la région de Montréal et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces commissions scolaires sont opposées à l'adhésion directe de la commission scolaire à la fédération et surtout à ce que les associations régionales épousent les limites des 11 bureaux régionaux du ministère de l'Éducation.

Les élections à la vice-présidence ont favorisé M. Raymond Lemieux de la Commission scolaire de Black-Lake-Disraeli et M. Marcel Duchesne de la Commission scolaire de Tadoussac qui siègeront à l'exécutif et au conseil d'administration respectivement à titre de premier et de deuxième vice-président.

## La session, 5 novembre

par Michel DAVID

La Session qui devait s'ouvrir jeudi à l'Assemblée nationale a été reportée au 5 novembre, a annoncé ce matin le leader du gouvernement, M. Claude Charron.

Ce report est dû à la conférence constitutionnelle qui s'ouvrira lundi à Ottawa. La réplique du chef de l'Op-

position ayant été prévue à l'origine pour le 3 novembre, le premier ministre Lévesque n'aura pas pu y assister.

**LE SOLEIL** ABONNEZ-VOUS  
vous informe au jour le jour... **647-3333**

### MAISON DE LA SEMAINE



QUEBEC

Avenue près Plaines et Colline Parlementaire, impeccable résidence avec 2 revenus insoupçonnés, boiseries, foyer, rez-de-chaussée et premier livres pour acheteur, occupation discutable, beaucoup d'horizon.

**trans-action**  
MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS INC.  
683-2103

Madame Hardy, 527-0431

**ATTENTION PROFESSIONNELS**

**2245%**  
de rendement annuel  
Abri fiscal

Le meilleur moyen de réduire vos impôts personnels est un immeuble à catégorie 31

- Situé à Québec
- Investissement de \$5,500
- Location garantie
- Pour informations, communiquez à:

**843-1451**  
**628-0944**

P.S. Vous avez jusqu'au 31 décembre 1981 pour en bénéficier.

**Cité Bellevue**

HYPOTHEQUE: 12 1/2%  
CONDOMINIUMS  
JACQUELINE L. BOUTET INC. 687-3231

**AVIS DE CONVOCATION  
LA CAISSE POPULAIRE  
DE CHARLESBOURG**

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de La Caisse populaire de Charlesbourg se tiendra le lundi 9 novembre 1981, à 19h30, à la salle civique de l'Hôtel de ville de Charlesbourg.

Veillez noter que, lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la caisse.

J.-Paul Lapointe  
secrétaire

**PHARMACIE A VENDRE**

- 70% prescription
- 30% para-pharmaceutique
- Site exceptionnel, bassin de population dense
- Clinique médicale à côté
- Comptant minimal

Houle, Lépine et Ass.  
(418) 681-0531

**GESTION MENSUELLE**

Retenez les services d'un expert pour la gestion mensuelle de vos affaires

**SYSTEMATIQUE**  
L. Me  
Serge Huard, c.s.  
522-2081  
55, chemin Ste-Foy  
Québec G1R 1S9

**AUJOURD'HUI**

Voyez le cahier publicitaire de

**TOWERS**

INSERE DANS CETTE EDITION

**6/36** NUMÉROS GAGNANTS  
PEU IMPORTE L'ORDRE

7	11	23	24	26	33
6 sur 6	2	605 606,00\$	N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+		
5 sur 6	273	1 351,50\$	1		
4 sur 6	13737	74,60\$	VENTES TOTALES		
5 sur 6+	9	27 331,10\$	4 270 485\$		

**GROS LOT**  
Approximatif vendredi **100 000\$**

**Provincial**

5396497	500 000\$
396497	50 000\$
96497	1 000\$
6497	100\$
497	25\$
97	10\$

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptant ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

**DATE: 23-10-81**

Numéro	Possibilité de
435168	4 Gagnants de 50 000\$
35168	32 Gagnants de 5 000\$
5168	324 Gagnants de 250\$
168	3240 Gagnants de 50\$
68	32400 Gagnants de 5\$

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**La rencontre automnale de Sorel**  
31 octobre  
**SOREL**

On y sera... y serez-vous?

**La course à pied, un sport, une victoire, une fête**

**loto-québec**

# De belles vacances à Cancun



paul lachance

Il paraît que la semaine du sommet de Cancun a été un désastre économique pour les commerçants locaux. Hôtels remplis de journalistes mais pas de touristes. Propriétaires de boutiques, de bars, de discothèques se sont plaints que les 3.000 journalistes n'avaient pas assez de temps pour festoyer et magasiner. Ce qui pis est, plusieurs délégations, dont naturellement les Américains, avaient apporté leur "lunch".

Sur l'autre plan, qu'a donc pu rapporter ce marathon d'échanges de vues de ces "messieurs" sur la création de ce "nouvel ordre économique mondial" tant attendu depuis des années? Chacun y a défendu son système. Tout le monde, les Etats-Unis à reculons, s'est déclaré d'accord sur la nécessité de faire coûte que coûte tout ce qui est nécessaire pour sortir les nations pauvres de la dèche où ils s'enfoncent de plus en plus profondément. Mais comment et, surtout, quand?

Peut-être quand il sera trop tard et qu'un plus grand nombre auront glissé dans une problématique alternative marxiste. On l'a vu, les Soviétiques n'étaient pas à Cancun. En fait, ils n'ont rien à offrir aux pays démunis, sinon leurs bons offices militaires et leurs "conseillers" en subversion.

Selon les observateurs, le seul changement de vitesse politique qu'on aurait pu observer à Cancun est celui de l'idée d'une filiale énergétique au sein de la Banque mondiale, pour sortir les pays pauvres du borbier dans lequel les a plongés la crise du pétrole de 1973, idée à laquelle la Grande-Bretagne, en particulier, se montre encore plus sympathique qu'au sommet de Montebello.

Et l'on peut expliquer pourquoi une telle initiative équivaldrait enfin à "passer aux actes".

Ce n'est un secret pour personne que, depuis l'envoi des programmes d'aide aux pays en voie de développement, ceux-ci ont toujours été en position discriminatoire quant aux prix dérisoires qu'on leur payait pour leurs produits et ceux qu'ils doivent payer pour ceux des pays riches. En somme, ils payent largement l'aide qu'on daigne leur apporter.

Or, depuis l'apparition sur le marché des "pétrodollars", ceux-ci se sont engouffrés dans les institutions financières mondiales qui les prêtaient à bons profits mais cela est rapidement devenu bien au-dessus des moyens des pays pauvres.

D'où la situation dramatique, catastrophique disait, en janvier, le chancelier autrichien Kreisky, de ces pays à cause, notamment, de l'augmentation énorme et constante du déficit de leur balance de paiements imputable à la hausse des coûts du pétrole importé. Dans cette optique, si l'on ne fait rien pour eux leur permettant de développer leurs ressources énergétiques, en transférant des pétrodollars dans une nouvelle filiale de l'énergie de la Banque mondiale et que le Fonds monétaire international leur refilerait à rabais, on n'aura plus besoin de se creuser les méninges à leur sujet et de nouveaux ordres coloniaux menaceront de faire résurgence.

Or, tout le monde semblerait d'accord si les Américains, sans lesquels on ne peut rien faire sur cette planète, ne favoriseraient pas, peu entichés qu'ils sont de voir s'édifier un autre organisme international, l'entreprise privée pour remplir cette tâche. Les gros pétroliers font antichambre et l'on sait pourquoi.

Cancun, en somme, de belles vacances pour les riches et une sèche poire pour la soif des expectatives des pauvres.



## notes de lecture

# Les "amis" intellocrates



laurent laplante

(collaboration spéciale)

Personne n'aime se sentir coincé comme un microbe sur la plaque du microscope et surtout pas ceux qui fabriquent et utilisent normalement ces appareils. Journalistes, éditeurs et universitaires éprouveront donc un vif malaise à lire ce qu'on dit d'eux dans "Les Intellocrates". Pour plusieurs, ce sera même du jaunissement, de la hargne, de la caricature. Ceux-là, par souci de ne jamais balayer leur propre seuil de porte, rateront l'occasion de faire face aux dures questions que soulève l'enquête de Patrick Rotman et Hervé Hamon.

La technique est connue et elle tient autant du reportage journalistique que des minutieux relevés universitaires. Les deux auteurs dressent la liste des personnalités qu'on trouve partout et qui proviennent des trois grands secteurs de la circulation des idées: édition, université, média. Hamon et Rotman adressent ensuite un questionnaire passablement indiscret à chacun des membres de cette oligarchie. Comme si cette curiosité ne suffisait pas, les auteurs enchaînent avec des entretiens tout aussi, sinon davantage, inquisitoriaux. A cela s'ajoute, cela va sans dire, les observations que les auteurs savent accumuler sans l'aide de qui que ce soit: restaurants fréquentés par ces sommités, articles qu'elles écrivent les unes sur les autres, postes occupés, cumulés, utilisés...

L'addition des données dessille les regards. Ils sont, en effet, remarquablement peu nombreux ceux qui, à force de contrôler partout la

circulation des idées, deviennent les maîtres à penser. Ils sont d'autant moins nombreux qu'ils interviennent à tous les carrefours: ils sont journalistes, mais aussi membres de jurys littéraires et artistiques; ils sont universitaires, mais dissertent à toutes les tables rondes; ils éditent des livres, mais ils guident aussi la nouvelle en entourant les critiques de savants et délicats conditionnements... Au terme de ce chassé-croisé, il faut, pour peu qu'on soit de bonne foi, admettre qu'ils forment bel et bien une corporation tous ceux-là, journalistes, universitaires en vedette et éditeurs dans le vent, qui font métier d'ausculter autrui et de stimuler la transhumance des idées. Ce que tant d'intellectuels reprochent aux autres professions, le protectionnisme, l'agaçante admiration mutuelle poussée jusqu'à l'absolution tout azimut donnée aux membres de la caste, l'art peu subtil de toujours renvoyer l'ascenseur au confrère bémol et serviable, tout cela, disent Hamon et Rotman, existe aussi, existe à l'état d'industrie chez ceux qui dénoncent ces traits chez les autres.

Les preuves abondent: prix littéraires constamment et systématiquement rafles par trois grandes maisons d'édition, critiques louangeuses échangées entre des gens qui recensent les livres des confrères, mais qui publient eux aussi, réseaux souterrains de connivence et d'assistance établis dès le collège ou l'université et que le public, le plus souvent, ne soupçonne même pas... La preuve, admettons-le, est concluante: comme bien d'autres, le monde de la circulation des idées est truffé de petits services entre copains, pénétré d'inavouables et efficaces complicités entre personnes qui se tutoient depuis le temps des examens, influencé par l'immense panoplie des avantages discrets et des bénéfices cumulatifs.

Tout cela, c'est vrai, concerne la France. Pourtant, s'aventurer dans de

savantes distinctions entre la pratique parisienne et notre façon québécoise d'assurer la circulation des idées ne mène, à mon sens, nulle part. Un sursis, certes, est donné ici à la "haute intelligentsia québécoise", mais un sursis seulement: tôt ou tard, quelqu'un verra dans ces "échanges de bons procédés" un excellent sujet de reportage... et aboutira à des conclusions de la même eau.

Mieux vaut, dès lors, admettre tout de suite qu'il y a problème: la circulation des idées — ce qui n'est pas, notons-le bien, la même chose que la production des idées — appartient ici — comme ailleurs à une confrérie frileuse et restrictive. Il y a là, contrairement aux déclarations démocratiques dont se gargarisent tant d'intellectuels, mainmise d'un cénacle sur le bien de tous. Ceci stérilise la société en empêchant l'émergence d'oeuvres et de pensées nouvelles, ceci place en fonction de monopoles une poignée d'intermédiaires, ceci accorde une véritable rente de situation à des individus qui ont déjà plus reçu que le reste de la nation.

Ce serait pourtant mal comprendre le message de Rotman et d'Hamon que de conclure de leur enquête à la voracité des intellectuels: la solution, en effet, n'est pas de les mépriser ou de les émasculer, mais de les multiplier. Ce message, il est vrai, aurait été plus clair encore si Hamon et Rotman avaient mieux résisté, dans le cadre d'une thèse générale, à la tentation de régler de vieux comptes avec le sempiternel Elleinstein et avec la nauséabond Jean-Edern Hallier. Telle quelle, cette enquête constitue néanmoins le genre de livre que médécins et avocats seront heureux d'offrir en cadeau à tel universitaire ou à tel journaliste de leurs amis...

HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Les intellocrates, expédition en haute intelligentsia*, Ramsay, 1981, 334 pages.

## revue de presse

### Les épouses du Moyen-Age...

L'attribution de l'Ordre du Canada aux épouses de deux diplomates canadiens nous rappelle à temps que le gouvernement vit encore au Moyen-Age en ce qui concerne les épouses. Le fait qu'il ait fallu à Ottawa une année entière pour découvrir que les épouses sont des personnes à part entière est une insulte à toutes les femmes qui sont les épouses de Canadiens.

L'an dernier, le 28 janvier, six diplomates américains s'élevaient finalement de l'Iran après avoir été cachés avec succès pendant deux mois dans les maisons de l'ambassadeur canadien M. Ken Taylor et de son premier secrétaire M. John Sheardown. Mmes Pat Taylor et Zena Sheardown étaient à la tête de ces maisons et ont dû endurer les mêmes tensions et les mêmes angoisses que leurs maris pendant cette dure épreuve.

Le ministère des Affaires extérieures, à juste titre, avait recommandé que ces quatre Canadiennes exceptionnelles reçoivent la plus haute récompense civile décernée par le Canada.

Mais les nominations des épouses en question furent rejetées, sous le prétexte incroyable que beaucoup d'autres épouses de personnalités publiques avaient été d'une conduite exceptionnelle en pareilles circonstances, sans pour autant avoir été récompensées. Depuis quand deux erreurs équivalent-elles à une action légitime? Il semblerait qu'il en soit ainsi dans l'esprit du gouvernement canadien et du gouverneur général.

Ce n'est qu'après que le public eut protesté vigoureusement contre cette décision autoritaire, et après même que M. Sheardown eut menacé de retourner sa médaille, que la décision initiale a été renversée. Et tout cela a pris plus d'un an. Sommes-nous vraiment au 20<sup>e</sup> siècle? Comment est-il possible, à notre époque, que les gens haut placés ne réalisent ou n'admettent pas encore qu'un mari et sa femme constituent une équipe?

The Vancouver Province

### La constitution ou sa maison?

Tandis que les politiciens fédéraux et provinciaux attendaient en retenant leur souffle la décision de la Cour suprême sur la légalité des projets constitutionnels du premier ministre Trudeau, les Canadiens, aux prises avec des problèmes plus sérieux, ont accueilli le verdict par un baillement.

En plus de l'indifférence qu'ils ressentent, les Canadiens sont frappés de stupeur en voyant les leaders du pays gaspiller autant de temps et d'énergie à discuter du rapatriement d'une constitution, tandis que des problèmes énormes comme les taux élevés d'intérêt, l'inflation et le chômage continuent de sévir sans que personne ne les résolve ou même semble les remarquer.

Il est plus que temps que la constitution canadienne réside au pays — il y a longtemps que nous ne sommes plus une colonie britannique. Cependant, notre statut comme pays indépendant et autonome n'est pas en péril, advenant le cas où le problème de la constitution ne soit pas immédiatement résolu.

Si les divers niveaux de gouvernement ne renoncent pas bientôt à leurs mesquines divergences constitutionnelles pour se tourner vers des problèmes plus immédiats, un grand nombre de Canadiens, bientôt, auront une constitution, mais plus de maison, plus d'emploi, et plus de pain sur la table.

The Chatham Daily News

# Les parlementaires et la promotion du français

(N.D.L.R.) — Participant, la semaine dernière, à un colloque sur le rôle du parlementaire dans la promotion de la langue française, organisée par l'Association internationale des parlementaires de langue française, Marcel Pépín a livré une communication dont nous reproduisons les principaux extraits.

par Marcel PÉPIN

J'ai la conviction très nette que de tous les acteurs qui actionnent les leviers de l'Etat, les parlementaires figurent de plus en plus parmi ceux dont le rôle, ou plutôt l'influence réelle, est la plus menacée. Comme le résumait si bien Alain Peyrefitte dans une formule toujours actuelle: "La tentation de naguère était de faire de l'exécutif le reflet du Parlement. La tentation actuelle est de faire du Parlement le reflet de l'exécutif". Et Peyrefitte de réclamer un rôle plus actif des parlementaires dans l'appareil de l'Etat. "Le rôle essentiel des parlementaires ne devrait pas être de voter pour ou contre le gouvernement, mais de contrôler ses actes, et les actes des administrations que les ministres dirigent".

Les parlementaires sont en effet devenus les otages des bureaucraties beaucoup plus que leurs inspirateurs. L'exécutif dispose d'un ascendant énorme sur les législateurs, précisément parce qu'il peut s'appuyer

sur une machine administrative. Même le cabinet formé de parlementaires est lui-même victime du poids de la bureaucratie.

Dans ce contexte, la tâche des parlementaires est plus ardue. Elle le devient encore davantage lorsqu'ils bataillent pour faire progresser des idées qui laissent les fonctionnaires indifférents ou qui provoquent même leur hostilité, sourde ou ouverte. Ce fut le cas des initiatives concernant la promotion de la langue, de la culture, de la civilisation françaises dans les institutions fédérales ou les assemblées législatives provinciales, à l'exception du Québec.

Au moins au niveau fédéral, les parlementaires, à titre de législateurs, ont, dans une large mesure, bien fait leurs devoirs. Les lois qui régissent l'usage de la langue française sont explicites et donnent à celle-ci un statut plus confortable. En principe, le français et l'anglais sont sur un pied d'égalité. Il s'agit là d'une première étape extrêmement importante.

## L'administration

C'est la deuxième étape qui sera la plus difficile, à savoir transcrire dans la réalité les objectifs du législateur. Et c'est à la deuxième étape que les parlementaires constatent la pauvreté des moyens dont ils dis-

posent, pour imprimer la marque de la culture française dans l'administration ou même la vie quotidienne du pays.

Avec les moyens du bord, en utilisant fréquemment l'arme de l'appel à l'opinion publique, les parlementaires réussissent à corriger les fautes les plus évidentes, à redresser les torts les plus criants, mais ils sont le plus souvent condamnés à réagir, alors que la bureaucratie a le monopole de l'action. C'est en ce sens que je rattache le problème de l'autorité réelle du parlementaire à son rôle de promoteur de la langue et de la culture françaises.

En même temps qu'ils doivent poursuivre cette vigilance un peu agaçante mais inévitable, parce que la langue française ne jouit pas de la force du nombre, les parlementaires doivent maintenant viser d'autres cibles. Je pense surtout aux manifestations culturelles, au monde de la science et de la technique et au monde des affaires.

On ne peut aimer ce que l'on ne connaît pas. La résistance ou l'indifférence du public de langue anglaise face à la vie française au Canada est certes alimentée encore par des préjugés, mais elle l'est surtout par l'ignorance de cette civilisation. L'inverse est également vrai des Québécois de langue française, face aux

manifestations culturelles de l'autre groupe. Ce pont n'a jamais été vraiment franchi. Les parlementaires de langue française peuvent, grâce aux contacts qu'une association comme celle-ci peut multiplier, devenir efficaces ambassadeurs de la culture française dans toutes les régions.

## Langue scientifique

Le problème de la langue scientifique est plus difficile, parce qu'il faut lutter contre un monde plus hermétique. Pourtant, si la langue française se contente d'être un véhicule administratif, le plus souvent en traduction, elle dépérira, parce qu'elle aura raté les contacts avec les plus profondes mutations de cette fin de siècle. Les parlementaires non seulement du Canada mais de l'ensemble du monde francophone doivent se lier pour assurer la contribution du génie français aux secteurs de pointe.

Le monde de la science et de la technologie est tellement dominé par les Américains que des pays pourtant forts culturellement, comme la France, l'Allemagne, l'Italie utilisent préférentiellement l'anglais plutôt que leur langue nationale pour atteindre la communauté scientifique internationale.

Selon le professeur Arnold Drapau, de l'École polytechnique de

Montréal, les chercheurs de cette école, de même que ceux de l'université du Québec, de l'Institut national de recherche scientifique, de l'Institut Armand-Frappier et même d'Hydro-Québec préfèrent rédiger leurs communications en anglais, pour mieux atteindre la communauté scientifique internationale.

Ce phénomène est facile à comprendre. La pression culturelle américaine, déjà forte dans la vie de tous les jours, devient énorme dans un secteur aussi spécialisé que la science. Faut-il se résigner à l'inévitable et ne rien entreprendre pour contrecarrer ce courant qui vide de sa substance l'effort général que tente la société française de ce pays pour rayonner?

## Les affaires

La même préoccupation vaut aussi pour le monde des affaires. Quand on crée Pétro-Canada, on fait davantage qu'ajouter un concurrent mondial aux géants déjà en place. On perçoit aussi le monde de la recherche en énergie, on mise sur l'appropriation, par des Canadiens, d'une technologie originale, dont le principal défi est de vaincre un climat rigoureux. Ce sont là autant de secteurs où la culture française a sa place et doit être présente, sans quoi, elle se verra privée d'un puissant levier d'influence.

C'est par leur rôle de législateurs, certes, mais surtout de surveillants de l'administration publique que les parlementaires peuvent faire leur part pour faciliter cette pénétration de la langue française dans tous les secteurs de l'activité.

Dans le contexte actuel nous ne nous en tirons pas si mal en Amérique du Nord, où il est de plus en plus question d'un nouvel intérêt, d'un éveil à une culture qu'on n'accueille plus comme une menace, mais comme une heureuse addition au patrimoine.

Je ne prétends pas que les parlementaires peuvent tout faire seuls ni qu'ils ont été passifs. Mais je pense qu'ils ont encore un rôle extrêmement important à jouer, s'ils se donnent les moyens d'intervenir pour que la promotion de la langue et de la culture française dépasse le cadre juridique pour atteindre enfin la vie réelle.

Je crois que c'est possible. La langue est un outil, un instrument pour prendre contact avec une culture, une civilisation, pour poursuivre et prolonger cette culture, pour parfaire cette civilisation. Le combat pour la qualité de la langue parlée et écrite n'est donc jamais épuisé. Au Canada, et surtout au Québec, il y a danger de croire que, par le biais de quelques lois affirmatives, on puisse renverser la vapeur. C'est un danger contre lequel il faut lutter.

# L'avenir de la langue française au Québec La partie n'est pas encore gagnée

par Michel Plourde

...La menace extérieure la plus sérieuse qui pèse actuellement sur l'avenir de la langue française au Québec vient du projet de charte canadienne des droits et libertés que le gouvernement fédéral de monsieur Trudeau veut faire agréer par le gouvernement de Londres en même temps que le rapatriement de la constitution canadienne. Au chapitre de l'éducation, domaine réservé exclusivement aux provinces depuis la constitution canadienne de 1867, le projet fédéral bousculerait toutes les dispositions de la charte de la langue française en ouvrant largement la porte de l'école anglaise à de nouvelles catégories de citoyens y compris des immigrants.

Mais ce sont les articles 16 et 52 du projet fédéral qui sont les plus inquiétants pour l'avenir de la langue française au Québec. S'ils étaient adoptés, l'Assemblée nationale du Québec ne pourrait plus légiférer qu'en vue de favoriser la progression du français et de l'anglais vers un statut d'égalité, ce qui est proprement inacceptable pour le Québec. On sait en effet que le bilinguisme prôné par Ottawa est une vue de l'esprit qui ne correspond absolument pas à la réalité canadienne et qui joue toujours, en fin de compte, au désavantage du français. On comprend dès lors que les articles 16, 23 et 52 du projet Trudeau porteraient un coup mortel à l'esprit et à la lettre de la législation linguistique québécoise.

Mais il n'y a pas que le "jeu fédéral" qui menace de l'extérieur l'avenir de la langue française au Québec, il y a le "jeu politique" tout court. Car même si le projet linguistique et culturel québécois est démocratiquement fondé sur le nombre et la légitimité, il risque toujours d'être compromis par l'arrivée au pouvoir d'hommes politiques dont les alliances et les intérêts seraient moins logés à l'encontre francophone.

## Les obstacles internes

Depuis quelques années et surtout depuis 1977, l'État est devenu le principal agent de la dynamique linguistique. Il a traduit celle-ci dans une législation brillamment articulée et il a confié à des organismes qui le prolongent le soin d'appliquer celle-ci efficacement et d'en évaluer l'impact. Cette réalisation constitue une formidable entreprise professionnelle

*Le président du Conseil de la langue française du Québec, M. Michel Plourde, a présenté une communication au colloque tenu par le Conseil international de la langue française, en France, fin septembre. LE SOLEIL reproduit ici de larges extraits du message de M. Plourde.*

de planification et d'aménagement linguistiques. Mais cette entreprise comporte aussi des dangers.

1. Le premier danger est de se laisser endormir dans cette fausse sécurité que procure la loi. La partie n'est pas encore gagnée pour le français au Québec. Lors d'une rencontre tenue par le conseil en février dernier, dirigeants et employés d'entreprises sont tombés d'accord pour reconnaître qu'un support législatif était encore nécessaire au mouvement de francisation du Québec.

Mais une béquille législative ne doit pas enlever le goût de marcher, et il est à craindre que devant l'importance des moyens linguistiques mis en place par l'État — et qui cependant étaient proprement nécessaires — les citoyens et les associations qui jusque-là se consacraient résolument à la défense et à la promotion du français n'aient un peu démissionné de leur rôle, soit qu'ils se sentent désormais trop modestes, voire inutiles, soit qu'ils aient acquis la conviction, mais combien fausement, qu'ils sont maintenant protégés de toutes parts.

2. A cette première menace interne s'en ajoute une autre, qui tient à l'application même de la loi. L'étude que nous avons commandée l'an dernier au Centre de sondage de l'université de Montréal démontre qu'au sein de la majorité francophone qui a donné son appui à la loi 101 et qui continue de croire qu'elle a produit d'excellents résultats, il se trouve un pourcentage appréciable de citoyens qui croient premièrement, que la loi 101 peut nuire à l'économie québécoise en faisant fuir les capitaux anglophones et, deuxièmement, qu'il n'est pas souhaitable que la loi soit appliquée de façon à se mettre à dos la population anglophone du Québec.

Or, justement, une partie de cette population anglophone, déçue de voir que le Parti québécois a été reporté au pouvoir le 13 avril dernier et que la loi 101 continuera de s'appliquer intégralement, tire actuellement parti de toutes les occasions qui lui sont offertes pour affirmer que ses droits sont brimés et ne se fait pas scrupule de comparer le gouvernement

du Québec à un gouvernement nazi: il y a quelques mois, c'était une campagne de dénigrement du Québec télévisée par certaines agences anglophones dans plusieurs journaux américains; depuis trois semaines, c'est l'appel à l'opinion publique du Québec en faveur de la liberté d'expression des anglophones soi-disant menacée par l'affichage commercial unilingue français depuis le 1er septembre; bientôt, ce sera le discours pathétique provoqué par la réforme des structures scolaires que prépare actuellement le ministère de l'Éducation.

Or, si se trouve, parmi les journalistes et les éditorialistes francophones du Québec, des personnes enclines à prêter l'oreille à ces revendications et à demander des modifications ou des adoucissements à la loi avant même d'en avoir fait l'essai loyal jusqu'au bout. Cette attitude risque de diviser la population, de voir s'effriter chez une bonne partie de celle-ci la détermination politique qu'elle avait elle-même insufflée chez ses dirigeants et de faire renaître ce vieux complexe de culpabilité ou de concession face à la "minorité dominante" du Québec.

L'application d'une législation linguistique reste une entreprise délicate, j'en conviens, et la liberté d'un groupe, fut-il majoritaire, n'est digne de ce nom que dans le respect des minorités qui l'entourent. Loin de moi l'idée d'appuyer les positions de certains "revencheurs monoglosses" dont l'attitude n'assurera jamais l'avenir de la langue française au Québec. Loin de moi également l'idée que le salut du Québec est dans une application "charriante" ou exagérée de la loi, comme quelques rares fonctionnaires ont pu en donner l'exemple. Mais enfin, la charte de la langue française a été conçue dans un climat de justice et d'ouverture, comme le dit expressément le préambule de la loi et comme l'affirmait aussi le Livre blanc qui l'a précédée; elle s'est donnée comme premier objectif, non pas de bannir l'anglais, mais de donner légitimement droit de cité partout à la langue française; elle a donné à un territoire, par voie démocratique, le droit de se proclamer officiellement français dans

tous les secteurs de la vie publique, tout en accordant à sa minorité le droit à l'enseignement en anglais; elle autorise expressément l'usage d'autres langues dans certains secteurs et, de toute façon, n'empêche aucune personne physique au Québec de se faire servir dans sa propre langue. Elle n'a rien enlevé au traitement juste, voire généreux, que le Québec a toujours donné à sa minorité anglophone et qui a été reconnu publiquement par le premier ministre du Canada lui-même...

## Les jeunes

3. J'en arrive à un troisième obstacle non moins sérieux: c'est l'absence de conscience linguistique chez les jeunes du Québec. Le Conseil de la langue française publiera, le mois prochain, une étude qu'il a effectuée sur le degré de conscience linguistique des étudiants du secondaire et du collégial dans quatre régions-types du Québec: les régions "homogènes" à plus de 90 pour 100 francophones, comme la région de Québec ou du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les régions "mixtes" comme celle de Montréal, et les régions limitrophes, en bordure des États-Unis ou de l'Ontario, comme l'Estrie ou l'Outaouais. Je n'entrerai pas ici dans le détail de ces études. Je vous ferai grâce des chiffres et des tableaux et me contenterai de vous livrer deux des conclusions les plus significatives de cette recherche. La première est la suivante: dans l'ensemble, et sans faire les distinctions qui s'imposent selon les régions, les jeunes Québécois francophones s'abreuve largement et librement à la culture anglo-américaine par le moyen de la musique, du cinéma et de la télévision...

La seconde conclusion est la suivante: la conscience linguistique du jeune Québécois francophone (c'est-à-dire la connaissance de la réalité, de la démographie, de la législation et des enjeux linguistiques du Québec et du Canada), cette conscience linguistique donc est peu développée et, pour peu qu'elle le soit, c'est avant tout la famille ou les

amis, et même les médias, qui en ont favorisé l'émergence, et non pas, comme on pourrait le croire, l'école et les enseignants, lesquels ne viennent malheureusement qu'en troisième lieu comme agents de conscientisation...

A partir des deux conclusions de l'étude précitée, on peut s'interroger à bon droit sur les conséquences qu'elles peuvent avoir à long terme sur l'avenir de la langue française au Québec. Les jeunes forment la population de demain. Quelle conviction et quelle détermination manifesteront-ils pour la préservation d'une langue dont ils ne verront peut-être plus demain les racines culturelles? N'y a-t-il pas en germe, dans la situation présente, un divorce prévisible entre le français, langue de travail, et l'anglais, langue de loisir et de culture?

Et si les deux premières menaces internes dont nous avons parlé tout à l'heure — à savoir la démission des groupes voués à la sauvegarde de la langue et le relâchement collectif face aux objectifs premiers de la charte — venaient à se concrétiser, sur quelle sorte de motivation les jeunes pourraient-ils s'appuyer pour continuer à parler français? Ne seraient-ils pas tentés de considérer le français, langue de travail, comme une mesure imposée, stérile et inutile dans un contexte anglo-américain où ils baigneraient comme naturellement?

On me dira qu'il ne faut pas dramatiser et que nous-mêmes, quoique à un moindre degré, nous avons également baigné dans la culture anglo-américaine, ce qui ne nous a pas empêchés de travailler résolument à la sauvegarde du français, à la fois langue de culture et langue de communication.

On me dira qu'il ne faut pas sous-estimer les forces d'attachement et de transmission culturels que constituent la famille et l'école. Peut-être bien, mais à la condition qu'elles-mêmes sortent de leur somnolence et opèrent à brève échéance une seconde prise de conscience. On me dira enfin, et c'est sans doute très juste, qu'il nous manque à ce sujet des études suivies, étalées sur plusieurs années, à partir desquelles on pourrait prévoir sans trop se tromper le comportement et les attitudes des jeunes Québécois placés dans ce nouveau contexte d'immersion culturelle et de contact linguistique résultant des développements récents des communications et de la télématique...

# Les libéraux québécois assis entre deux chaises Rouge à Ottawa ou rouge à Québec?



Léonce Gaudreault

C'est évidemment dans les comités de l'ouest de Montréal, les Cantons de l'Est (l'Estrie) et l'Outaouais que le Parti libéral du Québec a le plus de difficulté à vivre par ces temps de changements constitutionnels.

Les militants libéraux de la région de Québec n'ont toutefois pas été épargnés par le "traumatisme" du vote d'appui de la majorité des députés de M. Claude Ryan à la résolution de l'Assemblée nationale s'opposant au projet fédéral de rapatriement unilatéral de la constitution.

Depuis ce vote, le député Jean-Claude Rivest (Jean-Talon) a été la cible d'une multitude de protestations.

"Je n'ai pas senti d'agressivité personnelle à mon endroit, mais il y a eu un large désaccord dans mon organisation de comté sur mon vote et celui du parti. Désaccord qui exprimait une profonde inquiétude sur l'utilisation que le PQ peut faire de ce vote."

Le député de Jean-Talon illustre l'ampleur de ce désaccord en rappelant que son téléphone n'a pas dérangé durant cette période. En deux jours, il a reçu 56 appels. Et il n'a pas eu l'impression que ces appels étaient télévisés de l'organisation libérale fédérale, comme ce fut le cas (dénoncé par M. Ryan lui-même) dans d'autres comités. Les opinions étaient bien senties.

Dans la région de Charlevoix, ce fut le contraire. "Je peux compter sur les doigts d'une seule main les oppositions, dont un télégramme télévisé d'Ottawa par un fournisseur du gouvernement fédéral, d'expliquer le député libéral Raymond Mailloux. Je me sentirais aujourd'hui beaucoup plus en difficulté si j'avais voté contre la résolution du gouvernement québécois et accepté la réduction de ses pouvoirs."

Selon le député Rivest, la démarche de son parti fut applaudie par les militants de l'est du Québec. Il y a eu de petites résistances dans quelques comités comme celui de Gérard D. Lévesque (Bonaventure), où se trouve une minorité anglophone assez importante. Aucune difficulté pour Hermann Mathieu (Beauce-Sud). Ce fut un peu moins facile pour le député libéral de Portneuf Michel Pagé, mais nullement comparable à l'opposition manifestée dans Jean-Talon.

Dans cette circonscription de la haute ville de Québec, il n'y a pas de minorité anglophone importante qui puisse expliquer l'ampleur de l'opposition à l'appui des libéraux aux péquistes dans la résistance à la démarche unilatérale de M. Trudeau, comme c'est le cas à Montréal, Sherbrooke et Hull. Les anglophones de la région sont concentrés à Shannon et à Valcartier, mais du fait que leur cir-

conscription (Chauveau) n'est pas représentée par un député libéral, leur opposition a eu très peu l'occasion de se manifester. Mme Thomas McCarthy, de Shannon, vice-présidente de l'Association libérale du comté, retient d'ailleurs ses critiques pour les formuler directement à M. Ryan, sans rater toutefois l'occasion d'exprimer au journaliste toute l'horreur

que lui inspire René Lévesque.

Au-delà du fait que Jean-Talon fut déjà représenté par Raymond Garneau, l'adversaire de Claude Ryan au congrès de leadership, le député Jean-Claude Rivest explique qu'il récolte les fruits de la "bataille homérique" préférendaire de l'élection partielle qui l'a mené à l'As-

semblée nationale en 1979.

"C'était le Québec versus le Canada." Ces opinions tranchées sont demeurées. Tout en reconnaissant les efforts louables de consultation de M. Rivest, une organisatrice, Mme Elisabeth Goodwin, s'est sentie trahie par ce vote des députés libéraux. "Moi, je suis Canadienne fran-

*Les libéraux québécois sont rouges à Ottawa comme à Québec. Dans le cadre de la querelle constitutionnelle, leur cœur en est quitte pour balancer entre Claude Ryan ou Pierre Elliott Trudeau. Léonce Gaudreault, journaliste au SOLEIL, fait le point.*



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

# Une image à refaire

Malgré l'ampleur des déchirements que le vote récent de l'Assemblée nationale sur la constitution a pu provoquer chez une partie de ses militants, le Parti libéral du Québec compte les surmonter assez rapidement.

Bien sûr, on souhaite des assouplissements significatifs de la part de M. Trudeau, mais c'est surtout sur l'efficacité du travail de l'Opposition libérale à l'Assemblée nationale, le mois prochain, qu'on mise pour se dissocier du PQ dans l'esprit des gens.

Le député Jean-Claude Rivest affirme qu'à la reprise parlementaire, les libéraux vont faire une critique systématique de la gestion du gouvernement péquiste. On va passer des semaines à leur taper dessus et c'est déjà commencé, rappelle-t-il, avec la question des fonds de l'habitation et des hausses de l'assurance-

automobile. On nous a critiqués avec raison de n'avoir fait que du référendum de 1976 à 1980, mais ça va changer.

Les libéraux québécois ont vécu le même problème avec les libéraux fédéraux. Avant le référendum, explique-t-il, le PLQ n'avait pas la réputation d'être inféodé au Parti libéral fédéral, mais jusqu'aux dernières élections, le parti est resté collé avec cette image du "Canada à n'importe laquelle condition".

Le député Raymond Mailloux s'exprime dans le même sens. "Le bouche à oreille a été très efficace chez l'adversaire, disant qu'on ne serait jamais capable de défendre le Québec devant le grand frère fédéral. Ma majorité de 5,000 n'a pas baissé à 800 pour rien. Il nous a donc fallu nous démarquer radicalement du grand frère."

Ce fut une "erreur stratégique fondamentale" que d'avoir continué sur la lancée du référendum alors qu'il y a eu "dépoliarisation" en septembre. Le caucus élargi aux 80 candidats défait qui a suivi la défaite, ajoute M. Rivest, a permis l'expression d'une opinion très répandue: le PLQ ne s'est pas montré assez québécois.

La réaffirmation du "Québec d'avant" adoptée au dernier conseil général du parti découle directement du post-mortem des élections générales du 13 avril. Une manière de retrouver la clientèle francophone dont les sondages indiquent qu'elle perçoit toujours majoritairement le Québec comme son gouvernement le plus près. Et on imagine difficilement les anglophones voter pour le PQ, malgré les efforts de Lévesque.

çaise et je ne me suis jamais sentie menacée. Le Canada passe avant le Québec et je ne peux donc pas le suivre là-dessus." M. Raymond Normandeau, son représentant officiel, voit du "don-quoichisme" chez les députés libéraux du Québec. Il craint toutefois que le Québec ne se retrouve seul dans cette lutte.

## Des résistances

Cette association de circonstance des libéraux aux péquistes a aussi permis de canaliser les résistances encore vives au "nationalisme" de Ryan, résistances pouvant s'exprimer très librement depuis l'imprévisible défaite électorale du printemps dernier.

M. Léopold Paquet, de Sainte-Catherine (Chauveau), ne le ménage pas: "Il est comme Rodrigue Biron, un péquiste camouflé. A la prochaine élection il va se présenter PQ". M. Rosario Bouchard, un militant libéral plus nuancé du comté de Charlevoix, comprend que M. Ryan pouvait difficilement faire autrement pour le vote mais l'idée de choisir un nouveau chef "qui n'aurait pas de passé" ne lui déplairait pas à l'occasion du congrès d'automne 1982.

A ses critiques qui rappellent comme partout ailleurs aux parlementaires qu'ils devraient régler les graves problèmes économiques actuels, le député Rivest rappelle que c'est M. Trudeau lui-même qui a choisi au lendemain du référendum de relancer la question constitutionnelle. "Nous ne sommes pas au pouvoir, et donc pas maîtres des événements." Dans le passé, le Parti libéral a connu des moments difficiles avec le fédéral comme le non du Québec à la charte de Victoria en 1971, mais "nous étions au pouvoir". C'est toute la différence.

## L'histoire

Fort bien renseigné sur les questions constitutionnelles, le député de Jean-Talon rappelle qu'en plus d'être profondément en continuité avec l'histoire des 20 dernières années du parti, on devait aussi tenir compte des conséquences de s'associer à la position de M. Trudeau et risquer de se retrouver un jour seuls défenseurs d'une position extrémiste de départ que M. Trudeau aurait lui-même abandonnée subséquemment, en s'entendant avec les provinces.

On serait ridicule comme les libéraux de Lapalme l'ont été par Duplessis en 1954 lorsqu'après avoir soutenu inconditionnellement la position des libéraux fédéraux dans la bataille avec le Québec sur l'imposition du revenu, les premiers ministres Saint-Laurent et Duplessis s'entendaient pour permettre au Québec de percevoir ses propres impôts.

M. Rivest, comme bien d'autres libéraux, souhaite évidemment un assouplissement des positions de M. Trudeau pour pouvoir sortir assez rapidement du problème grave que le parti connaît auprès de militants dans certains comités.

## Le rapatriement doit unifier, non diviser

M. le premier ministre Pierre Elliott Trudeau  
Hôtel du Gouvernement  
Gouvernement du Canada  
Ottawa, Ontario

J'ai eu l'occasion récemment de relire certains de vos articles publiés dans Cité Libre. Vous étiez à l'époque un des plus ardents défenseurs du principe fédéral et des pouvoirs provinciaux.

Vous vous êtes opposé aux

subventions du gouvernement fédéral aux universités provinciales parce que l'éducation est sous la compétence exclusive des provinces, même si les universités ont crevé de faim à ce moment-là. Vous avez écrit à l'époque que:

"Il y a quelque chose quelque part qui ne marche pas. Car sur cette question d'octroi, je me trouve en désaccord avec la plupart de mes amis et des gens dont me plaît généralement la pensée. Par ailleurs, je m'entends fort bien avec certaines attitudes de M. Duplessis et des nationalistes, avec qui je n'ai pas l'habitude de me ranger."

Cela est exactement mon dilemme sur votre projet de rapatriement et modification unilatéraux de la constitution.

Il me semble que vous pourriez respecter le principe fédéral tant en rapatriant la constitution et en y enchâssant une charte des droits. En effet, il serait parfaitement possible de procéder de la façon suivante.

Premièrement, vous devez procéder avec le rapatriement de la constitution sans délai. Toutes les provinces sont d'accord sur ce point.

En second lieu, une formule d'amendement doit être trouvée au Canada dans les deux ans suivant

le rapatriement de la constitution. Si une entente entre le fédéral et les provinces s'avère impossible, chacune des deux parties devra proposer une formule et le peuple tranchera la question lors d'un référendum national.

Troisièmement, la charte des droits s'appliquera tout de suite aux lois fédérales avec une clause d'opting in pour les provinces. Ceci était votre plan dans le projet de loi C-60 en 1978. Si c'était bon en 1978, pourquoi cela ne le serait-il pas en 1981? De plus, les provinces ne pourraient guère se plaindre d'une telle procédure parce que la charte n'affecterait pas leurs pouvoirs sans leur consentement.

Le rapatriement de la constitution doit avoir l'effet d'unifier le pays, et non de le diviser. Le peuple veut que ses leaders politiques s'entendent. Il ne veut pas se trouver dans le dilemme dont il fait face aujourd'hui.

Je suis profondément convaincu de tout cela. Monsieur le premier ministre. Mon comité fédéral tombe dans votre comité fédéral.

Veuillez agréer, Monsieur le premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Le député de d'Arcy-McGee  
Herbert Marx

## MM. Parizeau et MacEachen, attaquez-vous aux pétrolières!

M. Jacques Parizeau  
Député et ministre  
Assemblée nationale  
Québec

Il y a quelques jours, je vous envoyais une lettre assez substantielle à propos du prix des produits pétroliers et de la taxe que vous y ajoutez au détriment du consommateur déjà pressuré de toutes parts.

Vous me faites répondre par un secrétaire que vous ne faites pas autrement que 5 autres provinces, ce qui ne me console guère et ne motive pas pareille addition à l'inflation et aux autres taxes qui font de la province de Québec un des pays les plus taxés! Si la situation était inversée, vous à ma place et moi à la vôtre, je ne crois pas que vous aimeriez recevoir pareille réponse et vous me demanderiez, avec raison, pourquoi je ne taxe pas davantage les riches (pétrolières multinationales) pour épargner un peu plus les contribuables-consommateurs. Car il apparaît que la province de Québec est un paradis fiscal pour les premières et pour... le gouvernement!

En effet, durant la période 1972-1975, les 10 plus importantes compagnies pétrolières opérant au Québec ont versé au gouvernement (revenu, capital, sièges sociaux, éducation): \$7,928,404; \$8,826,212; \$20,085,411; tandis que les contribuables québécois, au cours de la même période, ont versé au même gouvernement (loi de la taxe sur les carburants): \$342,110,152; \$381,281,011; \$392,959,207!

Comme je suis persuadé que la situation n'a pas changé de 1975 à nos jours, auriez-vous l'obligeance de dire à un contribuable qui souffre de tous ces prélèvements sur son maigre revenu pourquoi vous demandez si peu aux premières qui affichent sans aucune gêne des profits exorbitants, et pourquoi vous exigez autant des seconds qui souffrent eux, de l'inflation à laquelle vous contribuez par les taxes surajoutées, car la plupart d'entre nous ne voient leurs comptes d'essence acquittés ni par un patron ni par un ministre.

Je vous prie de reprendre ma lettre et d'être assez aimable de répondre moins brièvement et plus explicitement à un contribuable qui a bien le droit de demander à l'administrateur de ses impôts pourquoi on le presse ainsi, directement et indirectement.

Veuillez agréer l'expression de mes civilités.

J. Tremblay  
Sainte-Foy

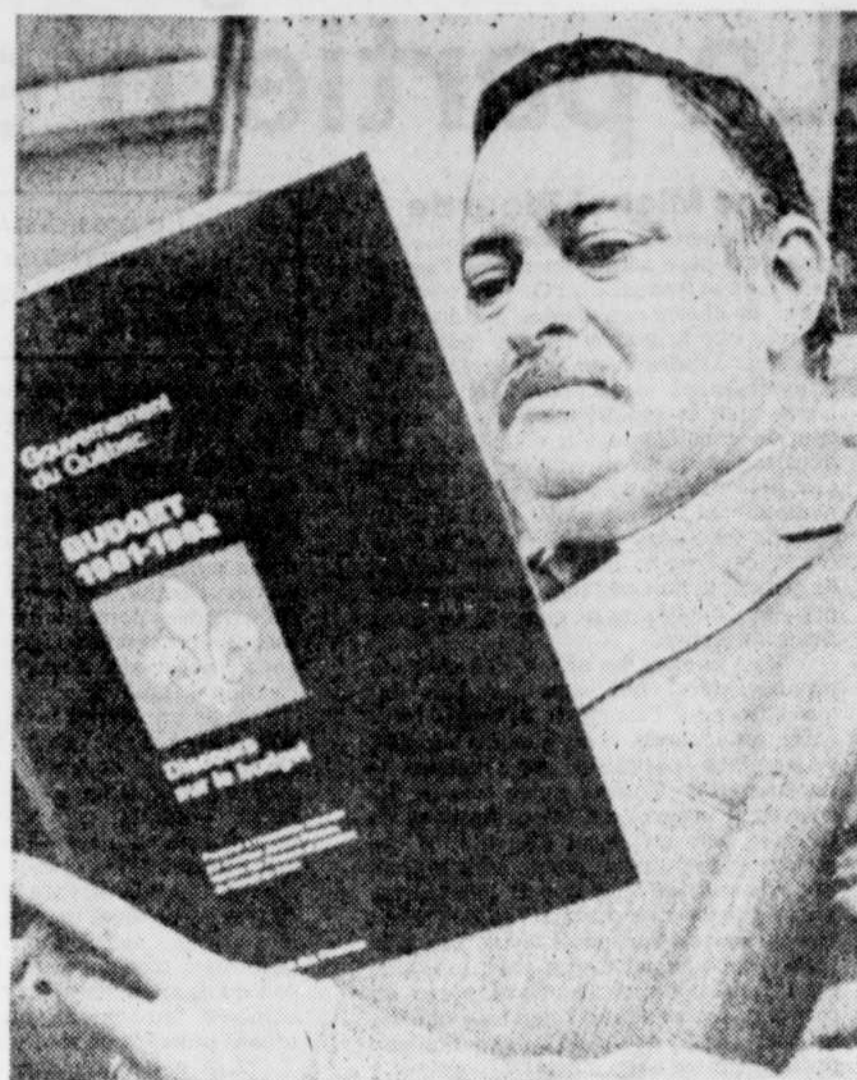
XXX

M. Allan J. MacEachen  
Député et ministre  
Chambre des communes  
Ottawa

J'ai bien reçu votre lettre du 8 octobre, laquelle dites-vous, "fait suite" à la mienne du 12 septembre. Je souligne les mots "fait suite" car c'est bien ce qu'elle fait, au lieu de "répondre" à ma lettre, ce qu'elle ne fait pas.

En effet, vous continuez à y exposer vos vues et vos projets en vous montrant persuadé que c'est le chemin de la solution de tous les problèmes alors que je n'arrive pas, mais pas du tout, à la même conclusion.

Ainsi, quand vous affirmez que votre objectif est de juguler l'inflation, il apparaît que plusieurs initiatives de votre gouvernement ne peuvent qu'aboutir à l'effet contraire! Ainsi, un de vos principaux outils, les taux d'intérêt élevés,



M. Parizeau et le cinquième budget du gouvernement dirigé par le Parti québécois.

pour réduire l'inflation, se reflète dans la structure des prix et est lui-même inflationnaire. C'est peut-être que vous voulez appliquer la règle "similia similibus curantur, ou quoi? Cette mesure peut-elle s'appliquer aussi en économie? Cela m'apparaît plutôt illogique et contradictoire et à plusieurs autres personnes également.

De plus, vous m'écrivez qu'il faut "accepter une hausse du coût réel de l'énergie". Là encore, je ne vous suis pas, n'arrivant pas à comprendre que la hausse d'une denrée qui sert à propulser 50 pour 100 de l'économie puisse faire diminuer l'inflation, laquelle ne cesse de grimper depuis que les Arabes ont décidé d'employer cette arme — hausse du prix de l'huile et chantage à la rareté — contre Israël depuis Yom Kippour.

En outre, comment pouvez-vous qualifier de réel le coût de cette énergie quand un de ceux qui l'extrait du sol en tire assez de profits pour pouvoir se commander neuf (9) tonnes de sable de l'Ohio pour filtrer l'eau de sa piscine en Arabie! C'est un exemple, entre cent autres, des dépenses somptuaires, irréflectées et inacceptables que ce coût permet aux propriétaires de puits. Et je ne parle pas du terrorisme que ce coût alimente (Ex: Khadafi et Al).

Comment pouvez-vous qualifier de réel le coût de cette énergie quand les compagnies qui l'achètent la revendent avec des profits scandaleusement exorbitants et injustifiés?

Comment pouvez-vous qualifier de réel le coût de cette énergie quand les directeurs de ces mêmes compagnies s'octroient des salaires fabuleux, témoin celui du président d'Exxon, à titre d'exemple; il s'élève à près de \$1 million par an!

Comment pouvez-vous qualifier de réel le coût de cette éner-

gie quand les gouvernements y ajoutent assez de taxes pour en doubler le prix?

Comment pouvez-vous qualifier de réel le coût de cette énergie quand une province du Canada, n'écouant que sa gourmandise, impose à tous les Canadiens, avec la collaboration du gouvernement canadien, un prix de détail que ne justifie pas son prix de revient; tandis qu'un autre pays producteur d'huile, le Mexique, nous donne l'exemple de ce que l'Alberta pourrait aussi faire, quand il vend son essence à \$0.14 le litre, à la pompe!

Ce sont là des considérations que j'ai répétées de nombreuses fois à votre collègue, M. Lalonde, sans qu'il ait pris la peine d'y répondre; vous non plus d'ailleurs. Je continuerai donc à les croire justes tant que vous ne m'aurez pas démontré que je suis dans l'erreur.

Votre persistance à promouvoir des politiques favorables aux banques, aux multinationales et au fisc, défavorables, à la population que vous êtes censé protéger, va nous conduire, j'en ai peur, à un chaos économique dont personne ne sent encore soupçonner l'importance. A moins que... mais vous semblez vous croire en possession tranquille de la vérité et vous vous montrez imperméable, ainsi que vos collègues, à d'autres opinions que les vôtres et celles du gouverneur Bouey.

C'est pourquoi nous allons continuer à souffrir de l'irréalisme des coûts que vous qualifiez de réels, jusqu'à ce que les conséquences de votre attitude se chargent de vous ouvrir les yeux alors que vous auriez pu les ouvrir plus tôt et éviter bien des dégâts.

Veuillez agréer, M. MacEachen, l'expression de mes civilités.

J. Tremblay, contribuable  
Sainte-Foy



Le député de d'Arcy-McGee, Herbert MARX

## L'opéra est coupé aux mauvais endroits à Radio-Québec

A ceux qui prennent les décisions à Radio-Québec

Samedi soir le 3 octobre, j'écoutais à l'autre télévision, La Traviata, dans la très récente et très belle production du Met. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que vous aviez coupé les dernières minutes du spectacle.

Ma surprise se mua vite en colère et je me promis de protester avec vigueur contre ce manque de savoir-faire. Le lundi suivant, je vous téléphonai et je m'entendis servir les plus plates excuses. "Erreur technique, on regrette." Ces erreurs sont désagréables certes, mais face à une technique aussi complexe, il est sans doute normal que vous en commettiez quelques-unes. Cela ne m'a pourtant pas convaincu. J'ai cru tout de suite que cet incident était volontaire. Pourquoi? Parce que j'ai toujours senti dans vos émissions consacrées à l'opéra une hâte maladroite d'en finir au plus sacrant.

Le temps me semble compté au 60e de seconde. Vous coupez l'image et le son dès que la dernière mesure est terminée. Le temps consacré à la présentation de chaque acte semble si court que le pauvre M. Fruitier bafoille, pro-

nonce trois ou quatre mots à la fois et donne souvent des détails inexacts ou erronés sur l'opéra que vous présentez.

Je respecte beaucoup M. Fruitier, il aime et connaît sa matière, mais en le voyant se débattre contre la montre, comme un diable dans l'eau bénite, il finit par m'énerver, pour enfin souhaiter qu'il ne parle plus. Vous lui laissez le temps de faire sa présentation honnêtement ou bien vous écrivez le résumé de chaque acte et vous le montrez à l'écran quelques minutes.

C'est une méthode rapide et claire et elle vous fera peut-être gagner du temps. Vous pourriez alors nous faire voir et entendre "ces rideaux". C'est très important, les applaudissements. Ils nous permettent de sentir l'atmosphère qui règne dans la salle. En écoutant et en voyant les réactions du public, on se sent davantage en communion avec les gens qui donnent le spectacle et avec ceux qui le regardent.

L'opéra n'est pas filmé en studio, mais sur scène, "in live", et le public fait aussi partie du spectacle. Si PBS se donne la peine de filmer les réactions du public, c'est parce qu'elles sont essentielles aux

téléspectateurs sinon fort intéressantes à voir.

Y a-t-il à Radio-Québec, quel qu'un d'important, qui soit en mesure d'apprécier un spectacle aussi grandiose qu'un opéra et qui puisse donner des directives à savoir: présenter l'opéra dans son intégralité, musique et applaudissements? S'il le faut, commencez l'émission à 7h30. Vous ne présentez que trois ou quatre opéras durant l'année. Faites-le donc professionnellement.

Les amateurs d'opéra ne peuvent pas tous se rendre au Met régulièrement pour assister à une représentation. Donnez-leur donc la chance et le plaisir de voir le spectacle tel que filmé par PBS. Eux ils ont compris.

Suivez leur bon exemple. Ils en savent long sur l'art et sur la meilleure manière de le présenter à la télévision.

Ne pas présenter de hockey sur vos ondes, c'est excellent mais l'amélioration ne s'arrête pas là.

Considérant que l'Opéra de Montréal joue presque toujours à guichet fermé, cela devrait vous persuader de soigner la présentation de vos émissions consacrées à l'opéra.

Normand Tremblay  
Québec

## Le sort de l'information culturelle à Radio-Canada

"La radio de Radio-Canada...", peut-on lire dans les journaux ces temps-ci à l'occasion de la nouvelle saison, "reprenant son petit bonhomme de chemin avec un minimum de changements et de nouveautés". Ou encore que les télévisions traquent "des grilles horaires vieilles de dix ans" bien que nous ne soyons pas certains "que ceux qui gèrent Radio-Canada soient satisfaits du statu quo".

Ceux qui pourtant s'intéressent de près ou de loin à l'information culturelle auront remarqué plus qu'un petit changement. "L'Observateur" et Pierre Nadeau ont quitté l'antenne sans être remplacés. "Télex-Arts" qui devait revenir en deux éditions sur tout le réseau n'a plus que six minutes sur les ondes locales. Du côté des nouvelles et des affaires publiques, rien qui ne dure le temps d'un générique. Apparemment, cette année, c'est Denise Bombardier qui aura charge de culture. C'est un dossier bien noir sur blanc et on lui souhaite bien du courage.

Il ne s'agit pas d'accuser ou de distribuer des blâmes, de chiquer la guenille ou de brûler des torchons, seulement on aimerait bien comprendre. Qu'on nous explique ou nous convainque que cela marque un progrès sur l'an passé et qu'on nous dise où s'informer.

À la radio, les chroniqueurs auront remarqué la disparition d'Antenne 5: "Bien sûr, l'heure culturelle où l'on pouvait entendre des reportages originaux disparaît au profit des variétés". Pourquoi "Bien sûr"? Pourquoi cela irait-il de soi? Sans nier leur utilité, ce n'est pas à "Télex-Arts" non plus qu'à la "Vie quotidienne" qu'on apprendra

ce qui réunit les ministres de la culture du Commonwealth à Montréal ou pour quoi le Canada, à l'UNESCO, voulait s'opposer à une recommandation sur la "Condition de l'artiste"; ni pourquoi on a transféré au ministère fédéral des Communications les responsabilités culturelles du secrétaire d'Etat non plus que ce que font avec nos sous les trois ministères québécois où se retrouve le mot culture. Pourquoi ce mot, en information, renvoie-t-il aux variétés? Il y a bien sûr une information proprement culturelle. La plus répandue (calendriers, promotion camouflée, talk-show, etc.) qui alimente le showbizness jusque dans ses pots et celle, plus mal entretenue, de la réflexion sur l'art et l'analyse de la création. Mais il y a aussi une information stricte à caractère essentiellement politique, économique et social et qui répond à tous les critères exigés par les chefs de pupitre et qui leur éviterait de se culpabiliser en "scoopant" "Télex-Arts".

Il faut cependant accepter que les politiciens, les syndicats ou les hommes d'affaires, par exemple, ont une longue habitude du lobbying et qu'ils ne se font pas prier pour faire valoir leur point de vue. Les "intervenants culturels", eux, et les artistes en ont long à apprendre avant de les voir témoigner de leur condition dans les meetings politiques. Aujourd'hui, on l'aura constaté pour Largillière et pour le Festival des films du monde, ils descendent dans la rue. Apparemment ce n'est qu'un début. À la limite, c'est un phénomène dangereux s'il est porté jusqu'à l'extrême que d'avoir re-

çu à la violence pour s'attirer les médias. Par ailleurs, dans l'état actuel des choses, faire de l'information culturelle c'est faire du journalisme d'enquête.

Alors, voilà. On aimerait comprendre.

Le Conseil de presse vient d'apporter récemment des précisions sur les conditions qui permettraient l'exercice et le développement du droit à l'information. Le droit, nécessaire à l'existence et au maintien de la vie démocratique, d'être informé sans entrave. Selon le Conseil "les organes d'information doivent prendre conscience qu'ils sont des lieux d'échange par excellence de la société; ils doivent favoriser le débat démocratique le plus large et le plus ouvert... Le public a le droit inaliénable d'être renseigné pleinement sur l'administration publique et sur les décisions que les responsables... sont appelés à prendre pour lui".

Fort justement, le Conseil rappelle que plus l'opinion publique sera exigeante pour les médias, plus elle fera montre d'esprit critique, plus ces derniers devront se dépasser pour lui offrir la meilleure information possible. "Le public ne doit pas craindre de porter plainte auprès d'un organisme comme le Conseil de presse dont l'objectif premier est de protéger son droit à l'information". Ce qu'il ne faut pas craindre, en ces temps de démobilités, c'est de s'engager dans une interminable correspondance avec le Conseil et d'y consacrer un bon six mois.

Six mois à ceux qu'intéresse l'information culturelle pour faire le test. Sachant qu'il ne faut pas mordre la main qui nous nourrit, qui, des narcisses épistolaires, des indigents culturels ou des affidés d'information fera du plat pour un plat de lentilles?

Jean-André Leblanc  
Québec

## à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les adresses doivent être accompagnées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

## Des agronomes rendent hommage à Auguste Scott

Au Québec quand un agronome veut saisir l'ampleur d'un problème de productions végétales et qu'il doit retourner à ses données agronomiques de base en matière de sol, il trouve un grand nom, celui du professeur Auguste Scott que l'âge de la retraite a rejoint depuis plusieurs années.

La contribution de M. Scott à la classification des sols et à la formation des étudiants en fertilité des sols a été significative. Son dynamisme, ses connaissances scientifiques et son amour des sols

qu'il savait faire partager ont permis au Québec de se constituer une équipe qui a pris la relève et qui contribue au développement et à l'implantation des cultures dans toutes les régions agricoles. Les agronomes, qu'il a formés à La Pocatière, le saluent avec respect et admiration.

Monsieur Auguste Scott a publié, chez Beauchemin, un volume intitulé "Les sols".

Un ancien élève agronome  
Lionel Lachance  
Québec

## "M. Léger, Recyclage-Québec méritait cette subvention"

M. le ministre Marcel Léger

Le gouvernement du Québec, par l'entremise de votre ministère parle de politique sur la récupération des déchets depuis quelque temps déjà. Vous avez prononcé des discours sur les bienfaits d'une société qui gaspillerait moins et qui recyclerait plus. Pourtant je lisais dernièrement que vous refusiez l'aide financière à un organisme sans but lucratif de la région, Recyclage-Québec.

Les raisons invoquées par votre ministère sont que les projets de récupération de ce type ne sont pas rentables. Je ne comprends pas comment vous arrivez à telles conclusions car présentement on paye pour se débarrasser de papier, carton, verre, métal qui pourraient être récupérés.

Vous êtes en train de nous dire qu'il faut continuer à jeter nos matières premières parce que conserver n'est pas rentable!

Un peu de cohérence S.V.P.  
Lyse Mercier  
Limoulu

XXX

M. Marcel Léger  
ministre de l'Environnement

Suite à l'article paru le mardi 13 octobre dernier, à propos d'une subvention refusée à un organisme sans but lucratif s'occupant de récupération de papier, je vous écris pour m'élever contre une telle pratique de votre ministère face à ceux qui luttent pour la protection de l'environnement.

Vous invoquez, comme raison du refus, la non-rentabilité d'un tel

projet. Il me semble que, lorsque nous parlons d'environnement, nous n'avons pas à nous soucier du coût et de la rentabilité. Est-il rentable de vouloir dépolluer une rivière, d'assainir les rives d'un lac, etc...?

Nous parlons ici de rentabilité, pour une société en mal de gaspillage. Combien de tonnes de papier jetons-nous chaque année? Et combien d'arbres Recyclage-Québec pourrait-il sauver grâce à cette aide financière? Voilà, il me semble, la vraie question!

Hélène Rouleau  
Québec

## Pour aider la forêt

M. le ministre de l'Environnement Au Québec, la forêt constitue la plus grande richesse naturelle. C'est un potentiel important pour son développement économique. Il y a des gens qui travaillent pour rentabiliser l'exploitation et d'autres tentent de préserver cette richesse incalculable.

Je me rends compte que ceux cherchant à la préserver sont considérés comme des importuns. On leur refuse les moyens de s'organiser afin de contribuer à la préservation de nos forêts. Saviez-vous, M. le ministre, qu'une pile d'un mètre de haut de papier journal sauve un arbre?

Une subvention à Recyclage-Québec sauverait combien d'arbres M. le ministre? Le savez-vous?

Andrée Préfontaine  
Québec

## Une suggestion au panier

Att: Conseil du trésor  
M. Yves Bérubé

Dans le courrier du lecteur, il y a quelques semaines, un citoyen vous faisait la suggestion de recycler le papier qui se jette au gouvernement comme moyen d'économie.

A ce que je vois, cette suggestion n'a pas trop retenu votre attention car je pouvais lire dans LE SOLEIL (13 octobre) que de l'aide financière ne serait pas accordée à Recyclage-Québec pour implanter des projets de récupération de papier dans les bureaux.

Je trouve inconcevable qu'on continue un tel gaspillage de nos forêts et que notre gouvernement finance par contre les usines de pâte et papier pour se moderniser.

M. Gervais  
Québec



Le ministre de l'Environnement, Marcel LEGER.

# 52 candidats en lice au scrutin municipal

par **Pierre-Paul NOREAU**

Un total de 52 candidats participent aux élections municipales du 15 novembre à Québec. Contrairement à certaines rumeurs, aucune candidature de dernière minute ne s'est ajoutée à la liste déjà connue de ceux qui brigueront les suffrages pour un poste à la table du conseil de la capitale.

Devant une assistance d'une soixantaine de personnes presque exclusivement issue des rangs du Rassemblement populaire, le président d'élection à Québec, Me Antoine Carrier, a officiellement mis un terme hier à la mise en candidature en dressant un bilan dont voici les grandes lignes.

Il y aura élection à tous les postes, les deux partis officiellement en lice, soit le Progrès civique (PC) et le Rassemblement populaire (RP), ayant présenté un candidat dans chacun des 21 districts, de même qu'à la mairie.

Huit indépendants, dont deux à la mairie participent à l'élection.

Les sièges les plus convoités sont ceux de maire et du district numéro 18 (Duberger) où quatre candidats sont inscrits. A la mairie, le Progrès civique est représenté par le maire actuel M. Jean Pelletier, le Rassemblement populaire par M. Pierre Racicot.

Deux indépendants, MM. René-Lucien Lapointe et Alexandre Roy sont également en lice.

Dans Duberger, les quatre candidatures sont les suivantes: Robert Bertrand (IND), Gaston Bisson (RP), Gilles Côté (IND) et Pierre de la Sablonnière (PC).

Les autres districts où se retrouvent des candidats indépendants sont le district 9 (paroisses Sacré-Coeur et Saint-Sauveur), le district 13 (paroisses Saint-Jean-Baptiste et Saint-Vincent-de-Paul), le district 17 (partie des secteurs Duberger et Les Saules) et le district 19 (secteur Charlesbourg-Ouest et partie des secteurs Neufchâtel et Les Saules).

Trois femmes, toutes à un siège de conseiller, sont inscrites, soit Mme Marie-R. Morin (PC) candidate à l'élection partielle en mars, au district 12 (paroisses Notre-Dame-du-Chemin et partie de Saint-Dominique), Mme Winnie Frohn (RP) au district 13 (Saint-Jean-Baptiste et Saint-Vincent-de-Paul) et Mme Marie-Andrée Comtois au district 14 (Notre-Dame-de-Québec, Sacré-Coeur-de-Marie et partie de Saint-Dominique).

MM. Jean Pelletier (mairie), Jacques Boudreau (district 1), Claude Lemieux (4), Jean-Guy Drolet (7), André Tremblay (8), Gérard Marcotte (9), Alfred Roy (10), Yves Vézina (11), Rosaire Clermont (14), Jean-Paul Morency (16) et Léonce Bouchard (21) sont tous des conseillers sortants du Progrès civique. M. Luc Cimon (PC) au district 13 avait participé au scrutin de 1977 à titre d'indépendant.

Sur les seize postes que comportait la table des conseillers au cours du dernier mandat, cinq membres, tous du Progrès civique, ne sont pas de retour, soit MM. Émilien Careau, J.-A. Charland, Marc-Omer Giroux, Romain Langlois et Olivier Samson.

Parmi les 22 candidats du Rassemblement populaire, huit ont participé au scrutin de 1977, soit MM. Pierre Racicot (mairie), Jacques Archibald (4), Émile Perron (10), Pierre Mainguy (conseiller sortant, no 12), Gérard Barber (17)

et Gaston Bisson (18). Les deux autres sont M. Jean-Paul Brousseau (8) et Lucien Leblanc (3) qui portaient alors les couleurs du Parti municipal.

Il y a un total de 31 nouvelles figures au sein des candidats en lice.

## Mairie

Tout le territoire de la ville de Québec.

**René-Lucien LA POINTE (IND)**  
**Jean PELLETIER (PC)**  
**Pierre RACICOT (RP)**  
**Alexandre ROY (IND)**

le boulevard Henri-Bourassa, la 18e Rue, la rue Lamontagne, le boulevard Wilfrid-Hamel et l'avenue du Colisée.

**Rodrigue GARON (PC)**  
**Paul-Edmond LALANCETTE (RP)**

roisse Notre-Dame-des-Anges, la rue Saint-Anselme et le boulevard Laurentien.

**Jean-Paul BROUSSEAU (RP)**  
**André TREMBLAY (PC)**

**District 6** (paroisses Saint-Charles, Saint-Fidèle et partie de Saint-Esprit): la 18e Rue, le boulevard Henri-Bourassa, l'autoroute Dufferin-Montmorency, la limite des villes de Québec et Beauport, la rivière Saint-Charles, la 3e Avenue et le boulevard Benoit-XV.

**Yvon HAMEL (RP)**  
**GILLES THERRIAULT (PC)**

**District 9** (paroisses Sacré-Coeur et Saint-Sauveur): la rivière Saint-Charles, le boulevard Laurentien, la rue Saint-Anselme, la limite de la ville de Québec et de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges, le boulevard Langelier, le boulevard Charest ouest, la rue Saint-Luc et son prolongement.

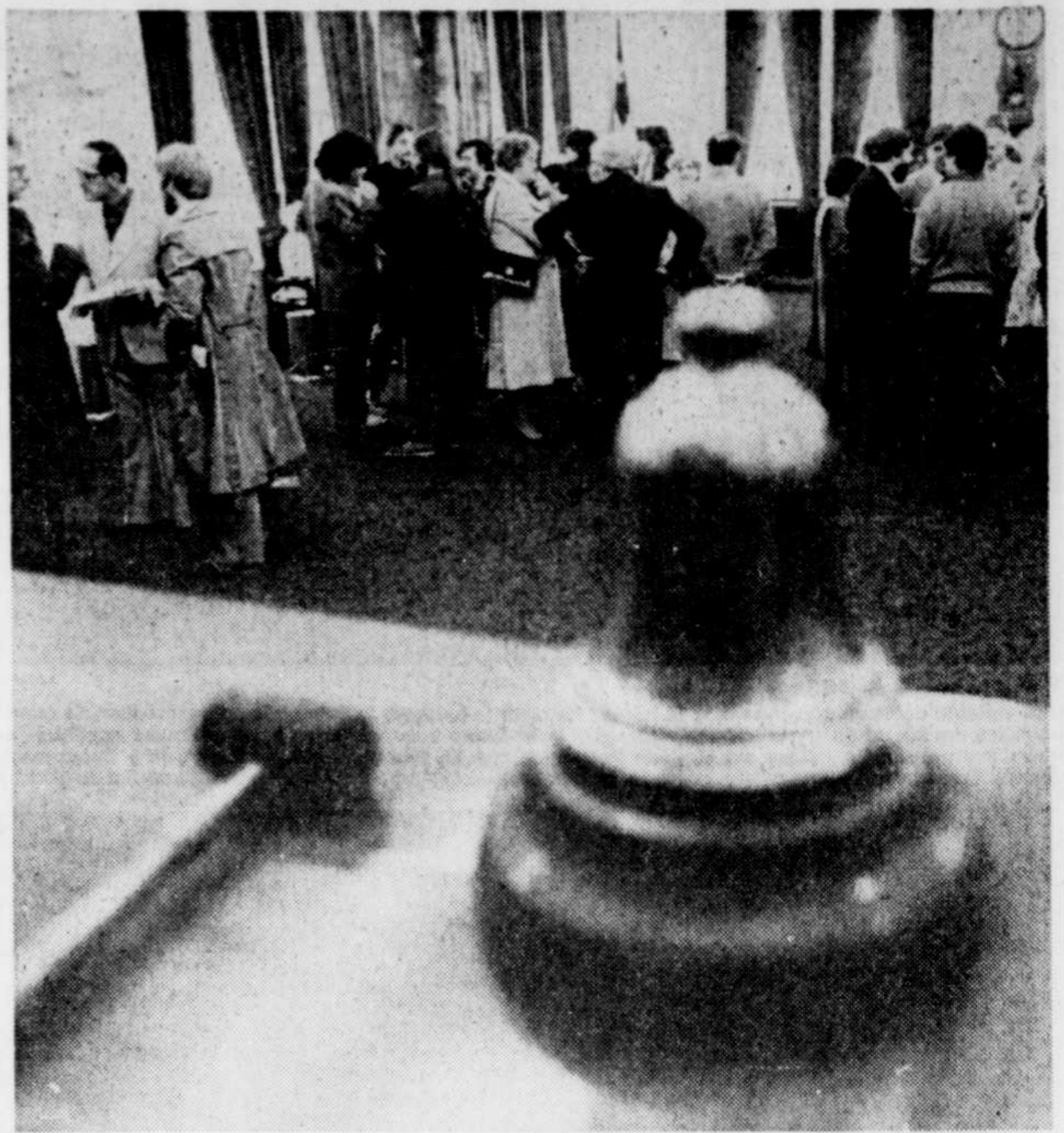
**Jean BLOUIN (IND)**  
**Gérard MARCOTTE (PC)**  
**Marc ROLAND (RP)**

**District 10** (paroisses Saint-Malo et Notre-Dame-de-Pitié): la limite des villes de Québec et de Vanier, la rue Marie-de-l'Incarnation, la rivière Saint-Charles, le prolongement de la rue Saint-Luc, cette rue, le boulevard Charest ouest, la rue Verdun, son prolongement, la falaise, l'avenue Saint-Sacrement et le boulevard Wilfrid-Hamel.

**Émile PERRON (RP)**  
**Alfred ROY (PC)**

**District 11** (paroisses Saint-Joseph, Notre-Dame-de-Grâce et partie de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier): le boulevard Charest ouest, le boulevard Charest est, la rue Dorchester, la falaise, le prolongement de la rue Verdun et cette rue.

**Jacques BERNIER (RP)**  
**Yvon VEZINA (PC)**



Un peu plus d'une soixantaine de personnes se sont rendues à la cérémonie de la fin des mises en candidature à l'hôtel de ville de Québec hier. Aucune figure connue du parti au pouvoir, le Progrès civique, n'était sur place, la presque totalité des gens présents étant des sympathisants du Rassemblement populaire.

**District 13** (paroisses Saint-Jean-Baptiste et Saint-Vincent-de-Paul): la falaise, l'autoroute Dufferin-Montmorency, le boulevard Saint-Cyrille est et l'avenue de Salaberry.

**Luc CIMON (PC)**  
**Winnie FROHN (RP)**  
**Yves GAUTHIER (IND)**

**District 14** (paroisses Notre-Dame-de-Québec, Saint-Coeur-de-Marie et partie de Saint-Dominique): le chemin Saint-Louis, l'avenue des Erables, le boulevard Saint-Cyrille ouest, le boulevard Saint-Cyrille est, l'autoroute Dufferin-Montmorency, la falaise et le prolongement de l'avenue Brown.

**Rosaire CLERMONT (PC)**  
**Marie-Andrée COMTOIS (RP)**

**District 15** (paroisses Saints-Martyrs-Canadiens et partie de Saint-Sacrement): la falaise, la limite du lot 23-A avec les lots 23-92, 23-54, 23-83, 23-46, 23-83, 23-38, 23-69, 23-30, 23-68, 23-22, 23-12, 23-11-A, 23-10 du cadastre de Notre-Dame de Québec banlieue.

**Pierre MAINGUY (RP)**  
**Marie R. MORIN (PC)**

bec et Sillery et l'avenue Joffre.

**Marc DUCLOS (RP)**  
**Théo GENEST (PC)**

**District 16** (grande partie de la paroisse Saint-Sacrement): la falaise, l'avenue Joffre, et la limite de la ville de Québec avec les villes de Sillery et Sainte-Foy.

**Gérald DORE (RP)**  
**Jean-Paul MORENCY (PC)**

**District 17** (partie des secteurs Duberger et Les Saules): le boulevard de la Capitale, le boulevard Neuviale, le boulevard Père-Lelièvre, la rivière Saint-Charles, le boulevard Wilfrid-Hamel, l'avenue Saint-Sacrement, la falaise et la limite de la ville de Québec avec les villes de Sainte-Foy et Ancienne-Lorette.

**Damien AUDET (IND)**  
**Gérard BARBER (RP)**  
**Jean-Marie DELISLE (PC)**

**District 18** (grande partie du secteur Neufchâtel): le boulevard de la Capitale, la limite des villes de Québec et de Vanier, la rivière Saint-Charles, le boulevard

Père-Lelièvre et le boulevard Neuviale.

**Robert BERTRAND (IND)**  
**Gaston BISSON (RP)**  
**Gilles CÔTÉ (IND)**  
**Pierre de la SABLONNIÈRE (PC)**

**District 19** (secteur Charlesbourg-Ouest et partie des secteurs Neufchâtel et Les Saules): la limite des anciennes municipalités de Les Saules et Neufchâtel, la ligne de transport d'énergie d'Hydro-Québec, la rivière Duberger, la limite de la ville de Québec avec le village de Saint-Émile et les villes de Charlesbourg et de Vanier, le boulevard de la Capitale et la limite des villes de Québec et Ancienne-Lorette.

**Yvon BELANGER (IND)**  
**Gilles GILBERT (RP)**  
**Paul ROCHELEAU (PC)**

**District 20** (partie du secteur Neufchâtel): la limite des villes de Québec et Loretteville, la limite du lot 991 avec les lots 990 et 985, la limite du lot 984 avec les lots 985 et 982, la limite des lots 983 et 982 du cadastre de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette.

**Léonce BOUCHARD (PC)**  
**Guy MARTEL (RP)**

Duberger, la ligne de transport d'énergie d'Hydro-Québec et la rivière Saint-Charles.

**Gilles GAGNON (PC)**  
**Charles-A. MOREAU (RP)**

**District 21** (partie du secteur Neufchâtel): la limite de la ville de Québec avec les villes d'Ancienne-Lorette, Sainte-Foy, Val-Bélair et Loretteville, la ligne de transport d'énergie d'Hydro-Québec et la limite des anciennes municipalités de Neufchâtel et Les Saules; la limite de la ville de Québec avec les villes de Loretteville, Val-Bélair, les municipalités de Saint-Gabriel-de-Valcartier et Lac-Saint-Charles, la limite du lot 982 avec les lots 983 et 984, la limite du lot 985 avec les lots 984 et 991 et la limite des lots 990 et 991 du cadastre de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette.

**ASSOCIATION DE LA RECHERCHE EN COMMUNICATION DE QUÉBEC (ARCO)**

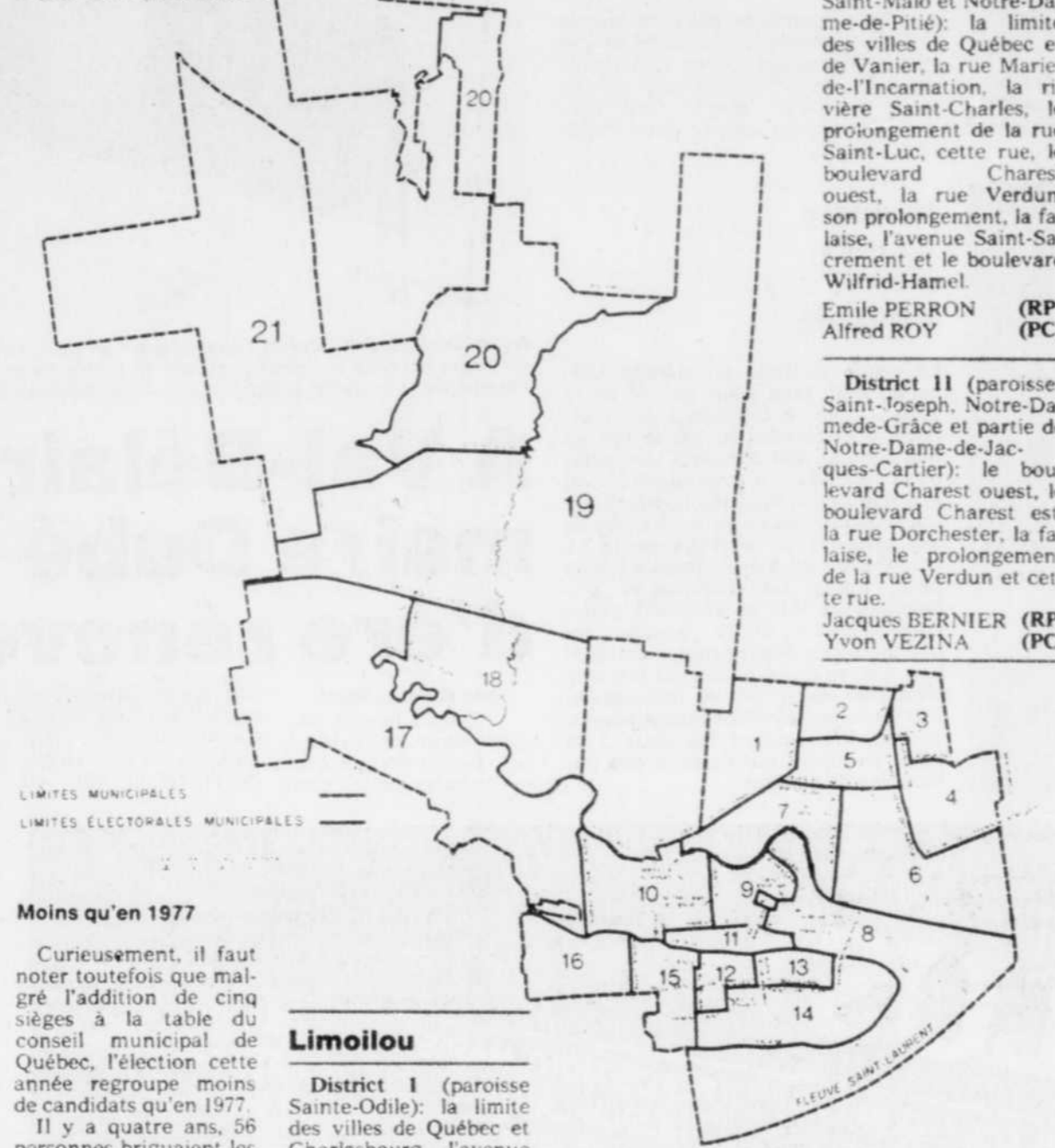
**M. Jean-François Bertrand**

Monsieur Jean-François Bertrand, ministre des Communications du Québec, sera conférencier au cocktail inaugural de la section Québec de l'Association de la Recherche en Communication du Québec (ARCO) le 28 octobre 1981, à compter de 18 heures, au Salon des professeurs, Pavillon Pollack, Université Laval.

**Informations (418) 835-2244**

## DISTRICTS ELECTORAUX MUNICIPAUX

### Ville de Québec



### Moins qu'en 1977

Curieusement, il faut noter toutefois que malgré l'addition de cinq sièges à la table du conseil municipal de Québec, l'élection cette année regroupe moins de candidats qu'en 1977.

Il y a quatre ans, 56 personnes briguaient les suffrages, alors que trois partis municipaux étaient sur les rangs, soit le Progrès civique, le Rassemblement populaire et le Parti municipal. Ce dernier a quitté la scène depuis un bon moment déjà. A une exception près, chaque parti avait présenté un candidat aux dix-sept postes alors en jeu, et six indépendants étaient en plus inscrits sur les bulletins de vote.

Le nombre d'électeurs a également diminué selon les chiffres obtenus du bureau du président des élections, ceux de 1981 étant toutefois sujets à de légères modifications parce qu'actuellement en cours de vérification au bureau du président général des élections du Québec. En 1977, la liste définitive et révisée comportait 118,995 personnes et celle de 1981 en compte 116,083. Environ 700 personnes se sont prévalues de la période de révision pour se faire inscrire sur cette liste des électeurs cette année.

### Candidatures par quartier

Voici la liste des 21 districts électoraux de Québec, leur délimitation et les noms des candidats à la mairie et aux postes de conseillers, comme membres du parti Progrès civique (PC), du parti Rassemblement populaire (RP) ou comme indépendants (IND):

### Limoilou

**District 1** (paroisse Sainte-Odile): la limite des villes de Québec et Charlesbourg, l'avenue du Colisée, le boulevard Wilfrid-Hamel, la limite des villes de Québec et de Vanier et la limite des anciennes municipalités de Limoilou et Charlesbourg-Ouest.

**Jacques BOUDREAU (PC)**  
**Jacques GAGNON (RP)**

**District 2** (paroisse Saint-Albert-le-Grand): la limite des villes de Québec et Charlesbourg, la voie ferrée du Canadien National et l'avenue du Colisée.

**Gilles GRENIER (RP)**  
**Edmond LOUPRET (PC)**

**District 3** (paroisse Saint-Pie-X): la limite de la ville de Québec avec les villes de Charlesbourg et Beauport, la rue Desroches, l'avenue Vitri, la voie ferrée du Canadien National et l'avenue du Colisée.

**André FORGUES (PC)**  
**Lucien LEBLANC (RP)**

**District 4** (paroisse Saint-Pascal): la 24e Rue, l'avenue Vitri, la rue Desroches, la limite des villes de Québec et Beauport, l'autoroute Dufferin-Montmorency et le boulevard Henri-Bourassa.

**Jacques ARCHIBALD (RP)**  
**Claude LEMIEUX (PC)**

**District 5** (paroisses Sainte-Claire-d'Assise et Saint-Paul-Apôtre): la voie ferrée du Canadien National jusqu'au prolongement de la 27e Rue, ce prolongement,

### Haute-ville

**District 7** (paroisses Saint-François-d'Assise, Stadacona et partie de Saint-Esprit): la rue Lamontagne, la 18e Rue, le boulevard Benoit-XV, la 3e Avenue, la rivière Saint-Charles, la rue Marie-de-l'Incarnation, la limite des villes de Québec et de Vanier et le boulevard Wilfrid-Hamel.

**Jean-Guy DROLET (PC)**  
**Paul OUELLET (RP)**

### Saint-Roch / Saint-Sauveur

**District 8** (paroisses Saint-Roch, Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-des-Victoires et une partie de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier): la rivière Saint-Charles, le fleuve Saint-Laurent, la limite des villes de Québec et Sillery, la falaise, la rue Dorchester, le boulevard Charest est, le boulevard Langelier, la limite de la ville de Québec et de la municipalité de la pa-

**Pierre MAINGUY (RP)**  
**Marie R. MORIN (PC)**

**SEUL(E)?**  
Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

**élan**

- Un moyen moderne
- Un service personnalisé
- Des conseillères d'expérience

Centre de rencontres et de gym-yoga  
95, Grande-Allée est (de 10h à 20h)  
522-7155

**CENTRES-DIEU**  
Lieux d'écoute, d'information, de dialogue, de prière... Un prêtre est à votre service.

**PLACE LAURIER: 651-2059**  
**PLACE FLEUR DE LYS 523-9822**  
**PLACE QUÉBEC: 525-4015**  
**GALERIES CHAGNON: 837-5484**  
**CARREFOUR ST-GEORGES: 228-7545**

Profitez de votre fonds de pension dès aujourd'hui.

Une maison, le meilleur des investissements!

**LE DOMAINE DES SOEURS INC.**  
4614, Promenade des Soeurs  
Cap-Rouge G0A 1K0 — 653-5123

**CABINE EN FIBRE DE VERRE**  
pour Jeep CJ5 1976 et plus récents

Fibre de verre 1/2". Verre de sécurité. Fenêtres coulisantes en aluminium.

Fabriquée par:

**AURELE MAROIS Inc.**  
324, rue St-Ignace, Montmagny, Québec, G5V 1S7  
Tél.: 248-0835

**ASSOCIATION DE LA RECHERCHE EN COMMUNICATION DE QUÉBEC (ARCO)**

**M. Jean-François Bertrand**  
Monsieur Jean-François Bertrand, ministre des Communications du Québec, sera conférencier au cocktail inaugural de la section Québec de l'Association de la Recherche en Communication du Québec (ARCO) le 28 octobre 1981, à compter de 18 heures, au Salon des professeurs, Pavillon Pollack, Université Laval.

**Informations (418) 835-2244**

**Super Loto**  
1 million \$

**Numéro gagnant**  
674151

**lots de 100 000 \$**  
140019  
400272  
195297  
585843  
695602

**lots de 10 000 \$**  
151  
4151  
74151

**lots de 1 000 \$**  
1001

**Date** 25-10-1981

Tous les billets gagnants, sont exception, sont encasés dans les bureaux de Loto-Québec, 9 000 rue Berni, Montréal H3L 4N5.

**numéros mobiles**

0 5 4 4 0 0  
2 7 0 8  
4 8 6  
3 5

0 5 4 4 0 0  
2 7 0 8  
4 8 6  
3 5

0 5 4 4 0 0  
2 7 0 8  
4 8 6  
3 5

0 5 4 4 0 0  
2 7 0 8  
4 8 6  
3 5

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Loto-Québec distribue 100% de tout l'argent qu'elle reçoit:**

- 45% aux gagnants
- 20% aux entreprises et travailleurs québécois
- 35% au gouvernement du Québec

**LOTO QUÉBEC**

On peut se procurer le dépliant "Qui gagne à Loto-Québec?" dans la plupart des kiosques de vente et aux bureaux de Loto-Québec.

# A-8 QUÉBEC ET BANLIEUE

Sillery, Ste-Foy, Val-Bélair, Charlesbourg, Loretteville, Beauport, Lac-St-Charles, St-Augustin, Vanier, Cap-Rouge



Le Soleil, Gilles Lafond

## 1 mort — 3 blessés

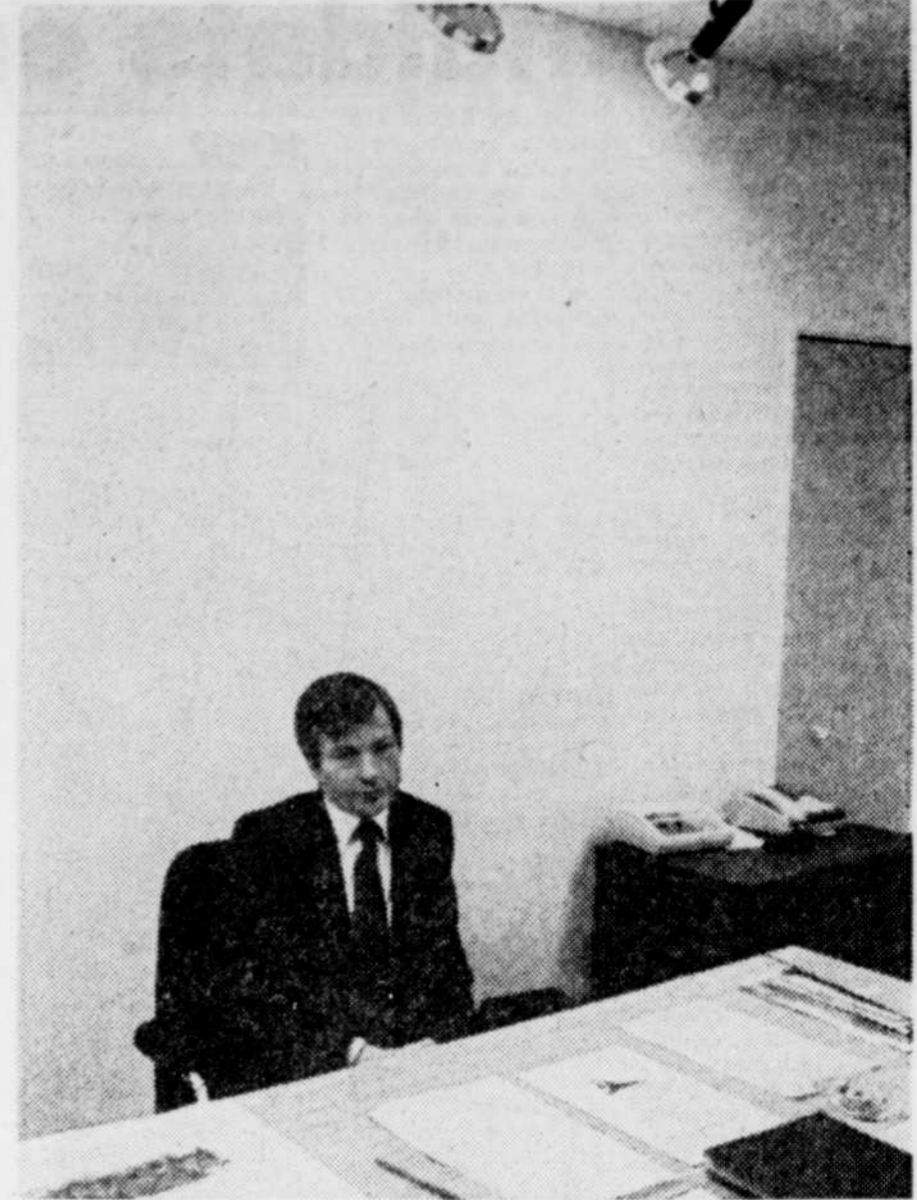
Une violente collision survenue vers 13 heures hier, sur le boulevard Champlain à l'intersection du chemin Gilmore, dans les limites de Sillery, a fait une victime, et trois autres occupants des deux véhicules impliqués ont subi des blessures graves. La victime est M. Jean Rousseau, âgé de 29 ans, de la rue Langevin à Beauport. L'enquêteur Joseph Gaboury tentera de déterminer les circonstances de cet impact qui s'est produit à un feu de circulation.

## Chauffard recherché à Québec

La sûreté municipale de Québec recherche le conducteur d'une voiture de marque Monarch, des années 1978 ou 1979, de couleur noire, qui aurait foncé sur un policier de Québec lundi dernier, le 19 octobre. L'agent ainsi renversé a été blessé, sans que le chauffard n'arrête son véhicule pour autant.

L'incident s'est produit au coin des rues du Colisée et Fleur-de-Lys, au sortir du match des Nordiques disputé au Colisée. Le policier dirigeait la circulation; il aurait signifié une direction précise à l'automobiliste qui, non seulement refusa d'obtempérer, mais dirigea sa voiture sur le policier et s'enfuit après l'avoir heurté.

Toute personne pouvant fournir des renseignements sur cette affaire peut communiquer avec le sergent-détective Jean-François Roy au numéro 694-6114. Comme d'habitude, ces informations seront traitées confidentiellement.



Le Soleil, Jean-Marc Villeneuve

Assis derrière son bureau "temporaire" en attendant l'autre, les projecteurs éclairant un mur nu pour l'instant, le maire Yvan Dubé a insisté hier sur l'atmosphère nouvelle qui prévaudra à Val-Bélair dorénavant.

## A Val-Bélair, le maire Dubé parle d'ère renouvelée

par Andrée ROY  
"Quand je suis devenu maire de Val-Bélair, j'avais déclaré que je considérais cette ville

comme un laboratoire. Et c'en était un en fait d'administration municipale. Du haut en bas de l'hôtel de ville, du

maire jusqu'au dernier conseiller, et d'un bout à l'autre de la ville, on retrouvait toutes les situations imaginables, le tout baignant dans une anarchie totale. Maintenant, Val-Bélair est prête à vivre comme une ville de 13,500 habitants."

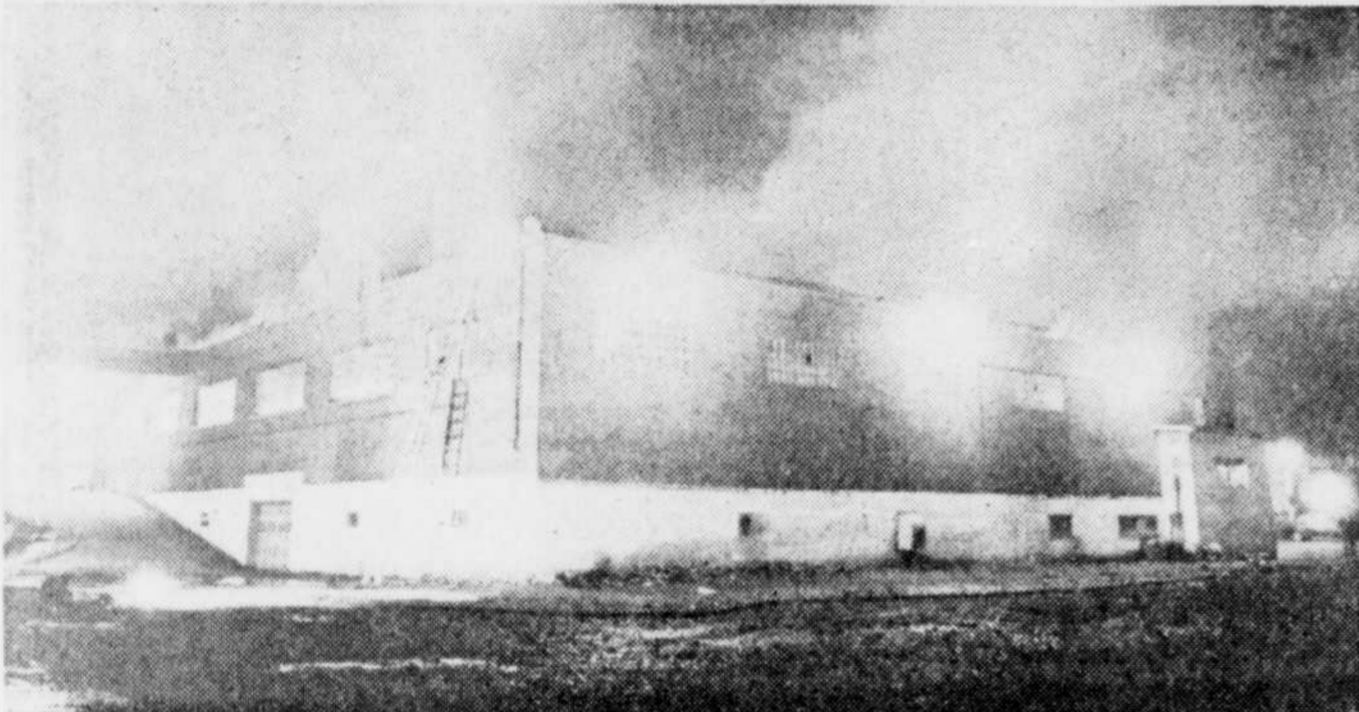
Assis derrière son bureau "temporaire", sous quatre projecteurs qui éclaireront bientôt, au lieu du mur nu actuel, une oeuvre d'art, le maire Yvan Dubé décrit ce que sera désormais l'atmosphère à l'hôtel de ville rénové de Val-Bélair. "Les caméras vont désormais se braquer sur l'administration municipale", prophétisait le premier magistrat, qui vient de faire la paix avec les conseillers qui l'entourent, après près d'un an de querelles intestines.

Pour le maire Dubé, il est difficile pour une ville comme l'était Val-Bélair il y a quelques années, d'apprendre à fonctionner comme une ville, une entité, au lieu d'une série de petits royaumes, au gré des pouvoirs exercés par chacun des élus du peuple au conseil de ville. Il y a quatre ans, raconte-t-il, c'était la pagaille, chacun réglant les problèmes particuliers de tel et tel citoyen, prenant des responsabilités qui n'étaient pas les siennes, etc.

"J'ai été trop radical pour changer ça, c'est vrai. Il fallait que je le fasse alors. Cette année, le conseil de ville est en mesure d'administrer Val-Bélair avec compétence, en appliquant en équipe, la loi des cités et villes et les règlements existants. C'est toute notre tâche et notre seule tâche ici."

Et le maire Dubé de signaler le succès connu, par l'initiative du conseil de faire visiter librement, par la population de Val-Bélair, les locaux réaménagés de l'hôtel de ville, au cours de la journée d'hier. M. Dubé n'a cependant pas pu faire admirer l'aménagement de son nouveau bureau, qui a bénéficié d'un budget de \$4,651... puisque la mission confiée à Mobilier artistique de bureau Inc. n'est pas complétée.

Il a cependant conclu, en souriant, qu'il attendait de "bonnes nouvelles" pour cette semaine. Le ministre de la Justice du Québec doit en effet annoncer sa décision quant aux 25 villes de plus de 5,000 citoyens qui ont demandé à être exemptées d'intégrer pour l'an prochain un corps de policiers municipal.



Le Soleil, Gilles Lafond

## Incendie de trois alertes à Québec

La partie centrale du garage Universel Auto Ltée situé au 777 de la 1ère Avenue à Québec a été lourdement endommagée par le feu au début de la nuit dernière. Les pompiers répondant à trois alarmes ont maîtrisé rapidement les flammes qui ont toutefois causé de lourds dégâts aux bureaux de l'établissement. Le contenu du deuxième étage est une perte totale. Les dommages s'élevaient à plus de \$200,000, selon l'investigateur André Savard, du commissariat des incendies de Québec. Le feu a été découvert par une patrouille de la sûreté municipale. Des policiers auraient même aperçu un individu quittant les lieux à la hâte, en fuyant par l'arrière des immeubles du secteur.

# chez brunet

# OBTENEZ PLUS

**LIVRAISON**  
Ville et Banlieue

MAIL ST-ROCH  
QUEBEC  
529-5741

PLACE LAURIER  
STE-FOY  
656-1712

PLACE L'ORMIERE  
NEUFCHATEL  
842-9221

PLACE MONT-MARIE  
LEVIS-LAUZON  
837-9363

CARREFOUR  
CHARLESBOURG  
623-1504

**CEPACOL**  
Rince-bouche et gargarisme,  
500 ml + 125 ml gratis.  
sugg. 3.50  
**SUR PLACE**  
**2.19**

**CONTAC-C**  
Soulage les rhumes, 40 caps.  
sugg. 9.00  
**SUR PLACE**  
**4.99**

**BRUMISATEUR EVIAN**  
Pour les soins de la peau, 400 ml  
sugg. 9.95  
**SUR PLACE**  
**6.99**

**L'OREAL HAUTE MODE**  
Shampooing colorant  
crème par l'Oréal  
PLUS 1 shampooing 50 ml en prime.  
**SUR PLACE**  
**3.99**

## MAIGRIR!

C'est facile et agréable avec  
**Nutri-Diète**

Aussi bon qu'un  
Milk Shake

20 sachets supplément de repas  
sugg. 13.95  
**SUR PLACE**  
**8.99**

Quatre délicieuses saveurs:  
•Chocolat •Vanille •Fraise •Caroube

Pour maigrir rapidement il suffit d'utiliser Nutri-Diète à la place d'un, de deux ou de trois repas de la journée, selon le rythme d'amaigrissement désiré. Nutri-Diète satisfait l'appétit et est aussi bon qu'un "Milk Shake". Aux repas réguliers, vous pouvez manger ce que vous aimez. Voir notre brochure. Format 400 g, chaque boîte contient 20 sachets soit 20 repas complets.

Un sachet dans 8 onces de lait remplace un repas complet

**ALGEMARIN**  
25 bains, mousse aux algues marines.  
sugg. 9.95  
**SUR PLACE**  
**5.69**

**PARAMETTE**  
100 tab. à croquer, multivitamines pour enfants.  
sugg. 7.19  
**SUR PLACE**  
**3.99**

**FA**  
Savon de luxe, 135 g.  
sugg. 1.45  
**SUR PLACE**  
**1.09**

**CRISTAUX A MITES**  
"Cadillac" cristaux parfumés, 454 gm.  
sugg. 2.99  
**SUR PLACE**  
**1.99**

**OLD SPICE**  
Lotion après rasage, 250 ml.  
sugg. 8.85  
**SUR PLACE**  
**6.39**

**TISANE L'ULTRA**  
L'infusion aux 12 plantes bienfaitantes par Adrien Gagnon, 30 sachets, (autres tisanes disponibles).  
sugg. 3.25  
**PRIX brunet**  
**2.69**

# brunet

Ouvert le soir jusqu'à 9 heures  
du LUNDI au VENDREDI inclus,  
sauf à Place Laurier

LES PRIX SUR PLACE SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 7 NOVEMBRE 1981 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

MasterCard  
CHARGE  
VISA

ENR

# Réunions électorales peu courues à Sainte-Foy

par Vincent CLICHE

Dans six jours, les citoyens de Sainte-Foy se choisiront un nouveau gouvernement municipal.

Et pourtant, même si les deux partis municipaux et les candidats sont en campagne électorale depuis plusieurs semaines, leur activité n'a pas suscité de grands remous dans la population, qui laisserait présager une participation record au scrutin du 1er novembre.

Tout au plus assiste-t-on depuis une semaine à une guerre de panneaux publicitaires entre les deux formations. Le Renouveau municipal avait installé les siens au début d'octobre et, solitaires, ils montaient la garde à l'entrée des quartiers. Mais, la semaine dernière, en une seule nuit, comme des champignons, ceux du parti Action Sainte-Foy sont apparus.

Et la dispute a commencé, ponctuée d'accusations d'actes de vandalisme envers ces chères pancartes. Même le directeur des Travaux publics de la ville, René Lachance, "l'homme aux camions jaunes", s'est ému du tort causé à quelques arbres par des militants trop portés sur les clous et le marteau.

Mais cette belle ardeur manifestée par les partis et leurs sympathisants n'a pas encore trouvé sa réaction dans les quartiers.

## Réunions de quartiers

Pour se faire une idée de l'intérêt que les citoyens portent aux réunions que les deux partis tiennent dans les quartiers, LE SOLEIL avait décidé, la semaine dernière, d'assister à deux de ces assemblées.

Le quartier Laurentien avait été choisi comme secteur-baromètre pour prendre le pouls des électeurs.

Les raisons de ce choix semblaient valables: d'abord, le quartier Laurentien, composé des deux districts électoraux de Chauveau et Champigny, a été délaissé par les administrations municipales depuis son annexion à Sainte-Foy au début des années 70. Avec la bénédiction de l'hôtel de ville, le quartier est devenu un vaste terrain de jeux pour des promoteurs peu scrupuleux, qui y ont développé comme on joue à saute-moutons.

Le quartier est sous-développé en équipements et services aussi es-

sentiels que la police, les pompiers, la voirie, les loisirs. Plus d'un citoyen de Laurentien regrette le temps où le quartier faisait encore partie de l'Ancienne-Lorette.

Il était donc normal de s'attendre à ce que les électeurs de ce quartier se déplacent en masse plus facilement pour venir faire valoir leurs revendications et sonder les reins et les coeurs des partis et des candidats en course vers le 1er novembre.

Une deuxième raison du choix de ce quartier était de penser que les traditions électorales québécoises, avec assemblées partisanes et tumultueuses, applaudissements à tout rompre et attaques virulentes d'un parti contre l'autre avaient peut-être une chance d'avoir été conservées dans ce quartier moins urbanisé.

Mais les meilleures raisons du monde ne valent plus, semble-t-il, lorsqu'il est question de politique municipale.

Mercredi soir, le Renouveau municipal, son candidat dans Champigny, M. Yvon Jauron, et son candidat à la mairie, M. Louis-Marie La-

voie, recevaient les électeurs de ce secteur, à l'école Jouvence. Le décor était sobre, la réunion fut mondaine: on s'est serré la main en arrivant, on a écouté, on a un peu applaudi, on a pris un café et on s'est serré la main en repartant. Les organisateurs étaient malgré tout satisfaits.

Vendredi soir, c'était au tour du parti Action Sainte-Foy de recevoir au collège du Sacré-Coeur, près de l'aéroport. Les candidats des deux districts, M. Albert Racine, de Chauveau, et M. Guy Filion, de Champigny, accompagnés de la candidate à la mairie, Mme Andrée Boucher, attendaient le monde. Les organisateurs avaient prévu des sièges pour 200 personnes, il en est venu une cinquantaine. "Soirée de magasinage, soirée de série mondiale de baseball" a-t-on invoqué. Soirée à demi réussie.

## Les chets

C'est regrettable, car dans ces deux réunions les candidats à la mairie ont vraiment donné le meilleur d'eux-mêmes.

Dans Champigny, la réunion du

Renouveau municipal a permis de découvrir un candidat à la mairie beaucoup plus sûr de lui, peut-être pas très à l'aise dans les dossiers laissés par l'administration précédente, mais qui paraît fort bien savoir ce qu'il entend faire s'il est élu.

Cette réunion en petit groupe a aussi fait apparaître un Louis-Marie Lavoie plus près des gens, plus chaleureux que l'image qu'il projette dans les grandes réunions, en conférence de presse ou dans sa publicité.

Même cette présence de M. Lavoie n'a pu dégeler les participants et les inciter à dialoguer. A preuve, seulement deux questions furent posées.

Quant à la réunion d'Action Sainte-Foy, la candidate Andrée Boucher était au meilleur de sa forme. Comme c'est son habitude, elle n'a pas ménagé les explications et une question devenait pour elle l'occasion de tracer un chapitre de l'histoire de la ville. Et plusieurs dossiers de l'administration municipale furent ainsi mis à nu puisqu'il y eut au moins une douzaine de questions.

Sa sincérité lui a même valu les applaudissements de personnes qui

auraient normalement dû être déçues puisqu'elle ne pouvait répondre favorablement à toutes leurs revendications.

## Un petit effort

C'est sans doute la première fois à Sainte-Foy que des candidats à une élection prennent aussi sérieusement leur promesse d'établir un meilleur dialogue avec les électeurs.

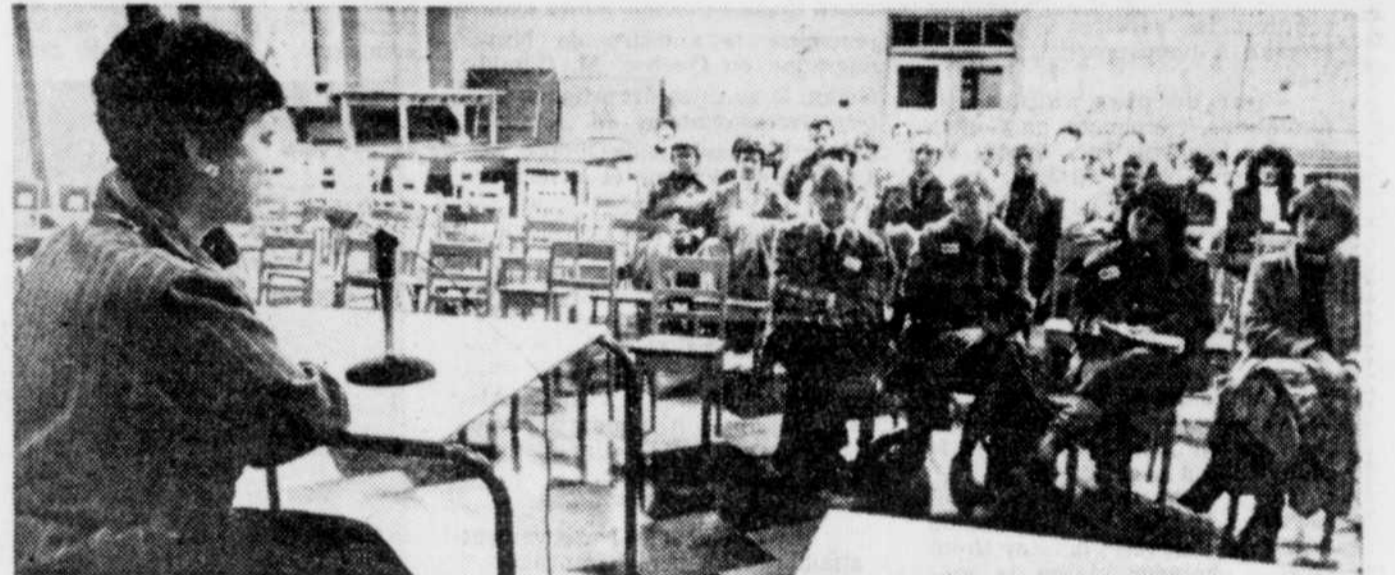
Mais, la faible assistance à ces réunions de quartier ne laisse rien présager de bon pour la participation aux élections de dimanche.

Pourtant, le nouveau conseil municipal souhaiterait, à bon droit, être choisi par une large portion de la population car le prochain budget qu'il aura à adopter et les choix qu'il aura à faire, ne feront pas que des heureux.

Alors, citoyens de Sainte-Foy, il faut faire encore un petit effort: en mars, lorsque vous recevrez votre compte de taxes, il sera déjà un peu tard...



A Champigny, tous les sièges étaient remplis. Il y en avait une soixantaine...



Au collège du Sacré-Coeur, on avait vu plus grand, mais les électeurs sont venus en plus petit nombre...



Des femmes manifestaient dans la rue, samedi soir.

## Manifestation de nuit des femmes

Quelques centaines de femmes de Québec ont affirmé leurs droits sur "la rue, la nuit... sans peur", samedi soir, à la faveur d'une marche de solidarité organisée par des femmes indépendantes de tout groupe ou organisation. Elles ont voulu ainsi démontrer leur détermination à vivre leur vie avec tous les droits

de l'être humain, en affirmant leur droit au respect, à l'autonomie, à l'indépendance, à l'espace.

Cette marche visait également à sensibiliser l'opinion publique vis-à-vis la violence faite aux femmes, pour lesquelles la rue est un lieu d'agression et de harcèlement.



Faites comme moi... Choisir le Bon!

Michèle Simard

Jacques Langlois OPTICIEN d'ordonnances

HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec 694-5086 LIMOILOU: 475, 3e Avenue 523-6690 BEAUPORT: 737, av Royale 661-0384

# Abonnez-vous à vos loteries préférées...

une fois pour toutes...

## et venez en aide à l'association sans but lucratif de votre choix.

### Communiquez avec:

Institut de Cardiologie de Québec, Patro Laurentien, Patro St-Vincent-de-Paul, Fédération Québécoise des Centres Communautaires de Loisirs, Patro de Charlesbourg, Les Scouts et Guides du District de Québec, Association Provinciale de la fibrose Kystique, Club des Lions de Cap-Rouge, Club Richelieu Ancienne-Lorette, Ligue Antituberculeuse de Québec, Le Patro de Lévis Inc, Groupe du 3e Age de Ste-Odile, Association des Fonctionnaires à la Retraite de Québec, Club Richelieu Orléans, Association Forestière Québécoise, Association Provinciale des Handicapés du Larynx, Orchestre Symphonique de Québec.

Abonnez-vous à vos loteries préférées, et sans qu'il vous en coûte un sou de plus, Loto-Québec remettra un pourcentage du montant souscrit à une association sans but lucratif participante de votre région.

Regardez bien autour de vous. Il vous sera sûrement très facile de vous procurer un formulaire d'abonnement Lotomatique: dans les kiosques Loto-Québec des centres commerciaux, auprès des associations sans but lucratif participantes ou directement chez Loto-Québec.

Lotomatique. Le meilleur moyen de vous abonner, une fois pour toutes, aux loteries de Loto-Québec, seul ou en groupe.

# la Mini INTER

## Super Loto

# Provincial

# 6/36

# LOTOMATIQUE

## L'abonne-chance



## Lac-Beauport se spécialise en arts

Lentement mais sûrement, Lac-Beauport vogue vers une nouvelle renommée: celle de l'art et de l'artisanat. Connus depuis de nombreuses décennies comme terrain de loisirs de toute la population de l'agglomération de Québec et depuis peu comme banlieue résidentielle, Lac-Beauport se fait maintenant découvrir comme capitale régionale de l'art et de l'artisanat.

**CENTRE D'ACTION BENEVOLE DE QUEBEC INC.**  
180, rue Blouin  
Ville Vanier, Québec, P.Q.  
G1M 1E3  
Tél.: (418) 681-3501

Les emplois bénévoles disponibles cette semaine sont:

— Le Centre de parrainage de Québec est à la recherche de personnes qui sont prêtes à établir une relation d'aide et d'amitié avec des personnes qui en ont besoin.

— Tel-Aide recherche un publicitaire: conception d'affiches, communiqués de presse, contacts avec les médias.

— Divertissement et Art chez-vous a besoin d'une personne pour recruter des jeunes artistes dans les écoles primaires et secondaires.

— Le groupe les Relevailles requiert les services d'une secrétaire à temps partiel, le mercredi.

Pour de plus amples informations, téléphonez au Centre d'action bénévole Inc., durant les heures ouvrables, à 681-3501.

## Au fil des ans dans LE SOLEIL

L'an dernier, le skieur québécois Jacques Thibault échoue dans sa tentative de descendre le mont Robson en ski.

Il y a 10 ans: l'Union nationale ou ce qu'il en reste devient Unité Québec. Loubier réalise la prédiction de Duplessis.

Il y a 20 ans: John Roberts devient le chef du Parti Progressiste conservateur de l'Ontario.

Sachez que le jeudi 29 octobre, le directeur du Musée du Québec, M. Pierre Lachapelle, présidera au vernissage de la quatrième exposition Art et artisanat de Lac-Beauport à l'école Montagnac.

Cette année, 56 artisans et artistes amateurs ont choisi de présenter leur exposition annuelle en automne plutôt qu'au printemps comme c'était le cas les trois premières années. La renommée des artistes et des artisans de Lac-Beauport trace un sillon de plus en plus profondément dans le sol québécois depuis que ces amateurs se sont regroupés il y a quatre ans.

L'exposition annuelle des artistes et artisans de Lac-Beauport se tiendra dans le gymnase de l'école Montagnac, les 30 et 31 octobre et le 1er novembre. Les portes de la salle d'exposition seront ouvertes de 13h à 22h les deux premiers jours et de 10h à 17h le dimanche de clôture.

## M. le consul italien en visite

La colonie italienne recevait récemment le nouveau consul général d'Italie à Montréal, M. Francesco Capece Galeota. Après avoir rencontré le ministre de l'Immigration du Québec, M. Gérard Godin, le ministre des Affaires intergouvernementales M. Claude Morin, l'archevêque de Québec, M. Louis-Albert Vachon et le recteur



**pierre champagne**  
de 9h. à 11h.  
le matin  
Tél.: 647-3434



**centraide**  
Québec

## Aux secrétaires seulement

L'Association internationale des secrétaires professionnel(le)s, qui regroupe près de 45,000 membres à travers le monde dont 2,000 au Canada, invite les secrétaires à s'inscrire à l'examen présenté par l'"Institute for Certifying Secretaries" dans le but d'obtenir le certificat de secrétaire agréé(e) CPS (Certified Professional Secretary).

Cet examen de deux jours porte sur six sujets à caractère administratif et est offert chaque année au début de mai. Les formulaires d'inscription doivent être remplis pour le 30 novembre 1981 au plus tard.

Cette association professionnelle vise à promouvoir l'excellence en organisant des programmes de perfectionnement et de formation. Elle offre aux secrétaires qui ont l'ambition d'atteindre un degré de compétence plus élevé, l'occasion de s'engager et de gagner le respect et la reconnaissance de leur profession.

Les intéressé(e)s auront plus de renseignements en téléphonant le jour, à Céline Nadeau (658-9626) ou, le soir, à Linda Delisle (661-3017) s'ils sont de la région de Québec. Dans la région de Rimouski, il faut joindre Denise Hins, le soir, à 723-3536.

de l'université Laval, M. Jean-Guy Paquet, M. Galeota a été accueilli par l'exécutif de l'Association Italo Québec. M. le consul général, au centre sur la photographie, est accompagné, à droite, par le pré-

sident de l'Association Italo Québec, M. Elio Dassié, et à gauche, par le vice-consul d'Italie à Québec, M. Aldo Landini. Cette réception se déroulait dans les salons du Er Michelangelo.



Le maire de Québec, Jean Pelletier, à gauche et le capitaine Robert Rouleau

## La saison du coquelicot

Le maire de la ville de Québec, M. Jean Pelletier, a décrété, vendredi midi, lors d'une cérémonie qui se tenait à l'hôtel de ville de Québec, que les deux premières semaines de novembre seront considérées comme "la période du coquelicot" dans la ville et tout le district de Québec. Par le fait même, le maire a encouragé tous les citoyens à honorer cette période en portant fièrement le coquelicot de la Légion royale canadienne.

Sur la photographie qui accompagne ce texte, le président de la campagne, le capitaine Robert Rouleau, épingle le premier coquelicot au revers du veston du maire de Québec, M. Rouleau s'est dit confiant de pouvoir épingle environ 200,000 coquelicots dans la

région, d'ici la fin de la campagne. La Légion royale canadienne n'a pas fixé de prix pour l'achat de ce souvenir. "Chacun donne ce qu'il veut", a déclaré le président. L'important c'est de le porter.

Les profits de cette vente serviront à venir en aide aux anciens combattants et à préparer la fête de l'armistice même si celle-ci a lieu le 11 novembre, soit au beau milieu de la campagne.

Le capitaine Rouleau a voulu profiter de cette cérémonie pour inviter tous les anciens combattants à se rendre le 11 novembre, dès 10h30, au 3 de la côte de la Citadelle, pour participer aux cérémonies militaires marquant cette journée du souvenir.

## La vie du port

Voici la liste des navires qui sont présentement à quai ou qui accosteront demain dans le port de Québec, exception faite des brise-glace, des traversiers et des autres bâtiments de service.

NOM	QUAI	NATIONALITE	LONGUEUR	CHARGEMENT
Gypsum Countess	81	britannique	235	sel
Canadian Bulker	?	panaméenne	183	pétrole
R. Bruce Angus	18	canadienne	188	céréales
Stephanitor	28	allemande	222	céréales
Frankcliff Hall	53	canadienne	222	charbon
Argonauth	28	grecque	211	céréales
Dinara	28	yougoslave	182	céréales
Silver Isle	18	canadienne	222	céréales

# norman

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon • carrefour laval •

Parce qu'on aime...

**L'inimitable qualité de la pure laine**

A gauche, modèle en laine finement bouclée. De ligne sobre, il se distingue par sa cravate nouée au col, ornée de bijoux. Beige ou bourgogne, de 8 à 18. **250.00**

A droite, modèle de pure laine. De ligne tube, c'est le classique manteau noir subtilement bordé de beige et ceint à la taille, 6 à 16. **250.00**

La qualité paie

PURE LAINE VIERGE

Disponibles à notre rayon du manteau

"Crédit accepté"

# Les CLSC devront spécialiser leur action

par Roger BELLEFEUILLE  
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Tantôt louangeur, tantôt caustique, le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, a donné hier l'assurance que les CLSC, structures "uniques, nécessaires et irremplaçables" ne sont aucunement appelés à disparaître. Toutefois, ces établissements devront s'appliquer à définir d'une façon plus rigoureuse leur champ d'intervention qui se caractérise aujourd'hui par une "kyrielle d'activités", qui vont de la consultation psycho-sociale, au conditionnement physique, en passant par la halte-garderie, l'aide

aux ex-détenus, etc. Ce faisant, ils devront tenir compte de la "nécessaire complémentarité qui doit dorénavant caractériser l'action de toutes les institutions du réseau des affaires sociales".

Ces lignes directrices, le ministre Johnson les a tracées hier, au terme d'un congrès de trois jours, dans la métropole, de la Fédération des CLSC du Québec qui regroupe à l'heure actuelle une centaine d'établissements.

Ces objectifs qui laissent présager une fois de plus un beau branle-bas dans ce complexe enchevêtrement de structures où l'on se chicane de plus en plus les clientèles. Toutefois, compte tenu

des compressions budgétaires qui peuvent freiner le rythme d'implantation des 60 autres CLSC à venir, ce ne semble pas encore demain la veille où chacun se retrouvera dans ses propres godasses.

Ainsi, les infirmières des départements de santé communautaire font des visites à domicile et dans le milieu scolaire à défaut d'une présence suffisante de CLSC sur le territoire. Pour la même raison, les centres de services sociaux (CSS) envoient des auxiliaires familiales dans les familles et des praticiens sociaux dans les écoles, des activités de prévention et d'éducation qui relèvent aussi du mandat des CLSC.

A l'égard des CSS, le ministre des Affaires sociales a dit poursuivre sa réflexion sur l'avenir de ces établissements. Il n'accepte vraiment pas, cependant, que deux types d'établissements continuent à se chevaucher au niveau de ce type de services.

Les CSS, a-t-il soutenu, devront soit "livrer une bataille en règle" s'ils veulent uniquement préserver des structures, soit axer leur orientation à venir, dans le sens d'une complémentarité. "Sinon, l'Etat devra trancher..." Il croit cependant qu'une structure régionale sera toujours nécessaire pour s'occuper de services comme l'hébergement des adultes et des enfants et la protection de la jeunesse.

C'est ce que le ministre qualifie, en période de vaches maigres, d'adaptation au développement par transfert de ressources, plutôt que par la mise en place de ressources nouvelles.

M. Johnson a bien indiqué que six nouveaux CLSC verront le jour bientôt, mais il n'a pas voulu préciser ni la date, ni les endroits.

## La fédération est à la fois rassurée et agacée

par Roger BELLEFEUILLE

envoyé spécial du Soleil  
MONTREAL — Les propos qu'a tenus le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, à la séance de clôture du congrès de la Fédération des CLSC, hier, dans la métropole, ont à la fois rassuré et agacé le président de cet organisme, M. Pierre Oumet.

Ce dernier a d'ailleurs réaffirmé l'engagement de cette fédération de poursuivre une politique

de "raison agressive" face au ministère, c'est-à-dire de forcer à mettre publiquement le doigt sur les véritables causes de la hausse des coûts dans le secteur de la santé.

"Le gouvernement n'a pas d'argent pour accélérer le développement complet du réseau des CLSC, a-t-il dit, mais il a laissé proliférer, à même l'argent des contribuables, quelque 400 cliniques et polycliniques privées."

M. Oumet, en conférence de presse, s'est dit

convaincu que le gouvernement devra agir d'autorité pour hâter choses.

A son avis, il serait possible de mettre en place des nouveaux peu coûteux de CLSC, et rapidement, en transférant maintenant à de nouvelles structures modestes, les effectifs et les budgets confiés jusqu'ici, par suppléance, aux centres de services sociaux et aux départements de santé communautaire.

M. Oumet trouve particulièrement "curieux" qu'en plus de compressions budgétaires, le MAS demande aux 100 CLSC en place une "ponction" collective de \$100,000 pour aider à l'implantation des six nouveaux CLSC promis.

Le président de la fédération trouve aussi fort "agaçant" que le ministre des Affaires sociales "monte en épingle" des activités comme des programmes de relaxation dans certains établissements.

S'appuyant sur des données maison, l'ensemble de ces établissements aurait réalisé environ 800,000 interventions individuelles l'an dernier, dont 68 pour 100 en programme de maintien à domicile, de services courants de santé, en périnatalité, en santé maternelle et infantile.

### Fin des compressions

Plus tôt, en assemblée délibérante, les quelque 250 participants (environ 50 pour 100 de moins que les années antérieures, en raison des restrictions budgétaires) ont demandé, par voie de résolution, que le MAS renonce pour les CLSC à tout projet ultérieur de compressions budgétaires, au parachèvement "dans les mois qui suivent" de tout le réseau, à l'accélération du transfert à ce réseau des budgets administrés jusqu'ici par les CSS et les DSC, mais qui s'inscrivent dans le mandat des CLSC.

## Principe de négociation dénoncé

par Roger BELLEFEUILLE

envoyé spécial du Soleil  
MONTREAL — La Fédération des CLSC tient rigueur au gouvernement d'avoir deux poids, deux mesures eu égard aux négociations avec les employés des secteurs public et parapublic d'une part, et les professionnels de la santé, d'autre part.

L'un des participants a d'ailleurs fait remarquer au ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, invité à la séance de clôture des assises annuelles de cet organisme, que le gouvernement s'empresse de faire connaître les grands paramètres qui doivent régir les négociations dans le public et parapublic, mais que c'est le silence total lorsqu'il s'agit du renouvellement des ententes avec les médecins.

M. Johnson ne s'est guère compromis dans sa réponse. Sinon, qu'il fallait attendre que les négociations soient réellement enclenchées avec les médecins et autres professionnels de la santé, que les mandats soient sur la table de négociation. Ce qui ne devrait pas tarder, a-t-il ajouté.

A son avis, toutefois, les professionnels de la santé "tirent" pas mal fort sur les ressources de la société. Qu'il y a un chaînon manquant quelque part, qu'il faudrait inventer quelque mécanisme de "responsabilisation collective", puisque les professionnels de la santé, surtout les médecins, sont, selon lui, traditionnellement et historiquement, un agrégat "d'individus et d'individualistes".

Dans le réseau des affaires sociales, devait-il faire remarquer avec

un certain humour (d'ailleurs il a invité son auditoire à prendre la situation au sérieux, mais non au tragique, en se rappelant qu'il y a toujours place pour l'humour), il existe "14,000 centres de décision": le millier d'établissements et les 14,000 professionnels de la santé.



## LENTILLES CORNEENNES (verres de contact)

SOUPLES — HYDROPHILES ULTRA-MINCES

à port quotidien \$189  
à port prolongé \$249

Certificat de service en sus.  
— Analyse préliminaire et évaluation de cas gratuits  
— Etui et solution d'origine, gratuits  
— Corrections et modifications gratuites pendant les 3 premiers mois d'adaptation  
— Contrôle vision-confort

Cette offre est valide jusqu'au 5 novembre 1981.

TELEMENT CONFORTABLES QU'ON LES OUBLIE

Yves R. Girard  
Opticien d'ordonnances

1307, ch. Ste-Foy, Québec  
(face à l'église St-Sacrament)  
681-3578

## LE CAP-ROUGE

Le Salon de l'habitation du Domaine des Soeurs

DU 28 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE

Accès par le boulevard Charest ouest, sortie Jean-Gauvin, et tourner à droite sur la Promenade des Soeurs (2e rue à partir de Charest)



MAISON OUVERTE DE 14H A 21H DU LUNDI AU JEUDI ET DE 13H A 17H LES SAMEDIS ET DIMANCHES

ENEZ DECOUVRIR LE VRAI CONCEPT DE VIE...



Le Domaine des Soeurs Inc.  
4614, Promenade des Soeurs Cap-Rouge, Québec

POUR RENDEZ-VOUS: 653-5123

Dr Marcel Tremblay  
Optométriste  
**EXAMEN DE LA VUE LUNETTES**  
Et verres de contact  
Jours et soirs sur rendez-vous  
524-2869  
373, 3e Av., Limoilou, Québec

**PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL**  
Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.  
647-3333  
entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi



## SPORTIFS! VOS YEUX SONT PRECIEUX

Protégez-les avec une lunette vraiment sécuritaire. Vendue avec verres neutres antichocs \$40 Avec verres antichocs adaptés à votre vue \$50 Disponibles pour enfants et adultes.

Jacques Langlois  
LUNETTES

HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec 694-5086

LIMOILOU: 475, 3e Avenue 523-6690

BEAUPORT: 737, avenue Royale 661-0384



Maintenant et jusqu'au 31 octobre

Rabais de \$30.00  
Sèche-linge compact Viking Eaton  
Prix courant Eaton \$359.95

329<sup>95</sup>

Modèle ED125W à 3 cycles: séchage minuté, repassage permanent et duvetage. Se branche sur tout circuit domestique standard (110 volts). Filtre à charpie placé à l'avant. 86.4 cm x 61 cm x 61 cm. Ton amande \$10.00 en sus.

Rabais de \$40.00  
Machine à laver compacte Viking Eaton  
Prix courant Eaton \$559.95

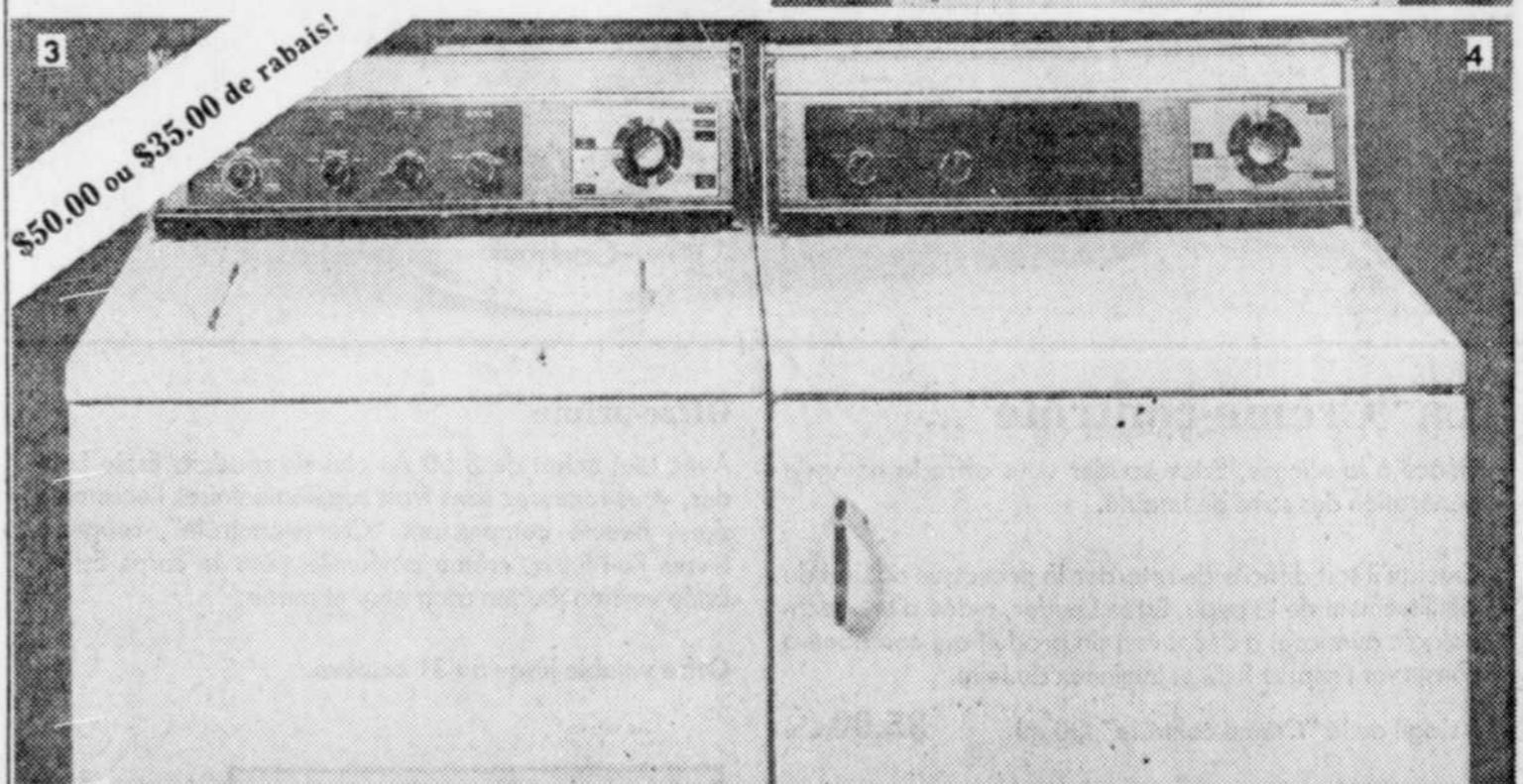
519<sup>95</sup>

Modèle EW225W. Machine portable pouvant être installée de façon permanente (nécessaire d'installation non compris). 4 cycles: régulier, rinçage supplémentaire, repassage permanent, tissus délicats. 5 combinaisons de lavage-rinçage quand elle est installée de façon permanente. 86.4 cm x 61 cm x 61 cm. Ton amande \$10.00 en sus.

Rayons 257/259

Eaton, Place Ste-Foy et à notre nouveau magasin aux Galeries de la Capitale. Venez ou téléphonez: 653-9331

A voir à notre nouveau magasin Eaton des Galeries de la Capitale, nous nous spécialisons dans les divans-lits, matelas et chaises inclinables  
Rayons 271 et 270



Rabais de \$50.00  
Machine à laver Viking Eaton  
Prix courant Eaton \$549.95

499<sup>95</sup>

Modèle EW520W. 6 cycles: super lavage, lavage régulier, repassage permanent, tricot, lavage court, rinçage supplémentaire. 5 combinaisons de température lavage-rinçage, 3 combinaisons de vitesses lavage-essorage. 111.8 cm x 68.5 cm x 63.5 cm. Ton amande \$10.00 en sus.

Rabais de \$35.00  
Sèche-linge Viking Eaton  
Prix courant Eaton \$379.95

334<sup>95</sup>

Modèle automatique ED520W. 4 cycles: régulier minuté, délicat minuté, régulier et repassage permanent automatique. 3 sélections de chaleur: régulier, duvetage, délicat. Tambour à ailettes, filtre à charpie. 111.8 cm x 68.5 cm x 63.5 cm. Ton amande \$10.00 en sus.

EATON

## Colloque sur les femmes et l'information

## Les femmes sont discriminées dans les médias

par Lise LACHANCE

du bureau du Soleil  
MONTREAL — Qu'elles soient journalistes ou consommatrices d'information, les femmes sont discriminées dans les médias.

C'est le constat auquel a donné lieu le premier colloque à se tenir au Québec sur "les femmes et l'information".

Organisé par un groupe de femmes journalistes membres de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, l'événement a rassemblé dans la métropole, en fin de semaine, plus de 800

participantes venues de toutes les régions du Québec.

Celles-ci n'œuvraient pas toutes en information, on s'en doute. Quelque 150 groupes avaient été conviés à cette réflexion collective sur "le mur du silence" qui occulte l'information concernant les femmes. On comptait, dans l'assistance, une cinquantaine d'hommes, la plupart du milieu journalistique.

Etre femme: un handicap

Le colloque a fait une très large place aux té-

moignages, tant ceux des femmes journalistes que des consommatrices d'information.

Des premiers, souvent bouleversants, apportés par huit journalistes, il ressort que le statut de femme constitue un handicap de taille dans la carrière journalistique. Celles qui sont dans le métier depuis longtemps reconnaissent que certains domaines leur ont été fermés (Lizette Gervais), que leur façon humaine d'informer la population a soulevé le mépris des bonzes du métier (Jeannette Ber-

trand), que les contraintes de la maternité ne sont pas acceptées par tous les patrons et peuvent ruiner une carrière jusque-là couronnée de succès (Armande Saint-Jean).

Les plus jeunes (Louise Tremblay de CJRR-Rimouski, Marie-Agnès Thellier du Devoir, Thérèse Parisien des Laurentides, Carmel Dumas, pigiste, Hélène Lévesque de Québec) ont dénoncé, pour leur part, soit la discrimination dont elles sont victimes, soit les préjugés dont font preuve les patrons dans le traitement des

nouvelles concernant la femme, soit la mauvaise organisation du travail dans les salles de rédaction, ce qui engendre stress et culpabilité chez celles qui ont des enfants.

Tous ces témoignages ont été livrés avec une simplicité et une sincérité remarquables, même s'il n'est pas facile de témoigner de sa propre vie devant 800 personnes. L'assistance a été souvent émue.

Peu et mal

Le colloque a également tourné en un

procès des médias traditionnels quant au traitement de ce qui touche les femmes. Il est ressorti que:

— l'information sur les femmes est marginalisée;

— certains événements ne donnent lieu à aucun écho parce que les patrons n'en voient pas de journalistes ou encore que les communiqués aboutissent directement dans la poubelle;

— les nouvelles concernant les femmes sont souvent coiffées d'un titre négatif et re-

léguées dans des pages secondaires, sauf quand il s'agit d'un bon sujet pour le marketing, comme le viol;

— on ne manque pas l'occasion d'identifier les femmes comme étant "l'épouse" ou "la soeur" d'un tel.

On personnalise

"Non seulement peut-on s'en prendre à la quantité des nouvelles sur les femmes mais encore à leur qualité", a affirmé Monique Simard, membre du comité de la condition fé-

minine de la CSN. Tandis que plus d'un million de femmes occupent un emploi rémunéré au Québec, dit-elle, la presse ne traduit aucunement cette réalité.

La centrale syndicale a procédé à une étude de tous les journaux du Québec à partir d'un échantillon de neuf semaines étalées de janvier à juin 1981. Résultat de la cueillette: 50 articles! L'organisme a noté une absence quasi totale de textes traitant de la situation collective de la travailleuse, de ce

que vivent la majorité des femmes. On personnalise. Le journal "le moins pire" à ce point de vue, a souligné Monique Simard, est LE SOLEIL. Elle place Le Quotidien du Saguenay au bas de l'échelle.

Une intervenante de Matane a souligné, pour sa part, que cette jolie petite ville du Bas-du-Fleuve tient tellement à son image que certaines nouvelles ne peuvent sortir, par exemple le fait que 34 pour 100 des femmes de cette région disent être victimes de violence chez elles.

## Priorité aux femmes pour les postes de journalistes

par Lise LACHANCE

du bureau du Soleil  
MONTREAL — Les regroupements de journalistes devraient exiger des entreprises de presse qu'au moment de l'embauche et de la promotion, à compétence égale on favorise les femmes.

Une telle initiative ne se veut pas discriminatoire à l'endroit des candidats masculins mais vise à redresser la situation, à corriger la discrimination dont les femmes ont été victimes jusqu'à maintenant sur le marché de l'information.

Car si plus de la moitié des étudiants en journalisme au Québec sont des femmes (entre 50 et 65 pour 100), seulement 20 pour 100 des postes à temps plein sont détenus par des

femmes. Par ailleurs, celles-ci occupent la grande majorité (70 pour 100) des emplois de pigistes et surnuméraires dont le salaire annuel moyen se situe dramatiquement à \$6,000.

Absentés du "pouvoir"

La discrimination est moins évidente en milieu syndiqué mais il demeure qu'on peut compter sur les doigts de la main les femmes journalistes qui ont accès à des fonctions d'éditorialistes chez nous et qui, de ce fait, ont atteint le pouvoir. On ne dénombre actuellement, au Québec, que trois femmes cadres non syndiquées: Michèle Lasnier à Radio-Canada, Paule Beaugrand-Champagne à La Presse et Thérèse Dumesnil à

Perspectives.

Comme le soulignait au cours du colloque sur les femmes et l'information, en fin de semaine, la journaliste Lyliane Gagnon de Montréal, les femmes sont cantonnées dans des secteurs d'intérêt humain, qui ne sont pas nécessairement les plus prestigieux.

Recommandations

C'est pour corriger cette discrimination que les 800 participantes (parmi lesquelles s'étaient glissés une cinquantaine d'hommes) au premier colloque organisé au Québec sur les femmes et l'information ont adopté la proposition ci-haut mentionnée.

L'assemblée a par ailleurs demandé à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec:

— de former un comité permanent de la condition féminine;

— de réclamer des amendements à la charte des droits et libertés afin qu'on élimine des formulaires de demande d'emploi toute question non relative à la formation et à la compétence de la candidate ou du candidat;

— de mettre sur pied un comité d'information et de surveillance sur les conditions de travail des femmes dans le milieu de l'information;

— d'exiger, de la part de chaque entreprise d'information, la création de comités d'embauche et de promotion qui établiraient des critères objectifs tenant compte de l'expérience dans tous les domaines

de l'activité sociale actuelle;

— de procéder à une enquête sur la situation de la femme dans les établissements de presse du Québec et que des femmes participent à sa réalisation;

— de créer un groupe de travail composé majoritairement de femmes, dans le but d'élaborer une stratégie d'action pour s'assurer d'une meilleure couverture des événements touchant directement ou particulièrement les femmes et pour favoriser l'émergence de points de vue féministes dans l'ensemble des secteurs de l'information;

— de travailler à démythifier l'image péjorative que les médias donnent en général des femmes et de l'action féministe.

Les participantes au colloque ont demandé à la fédération d'accorder sa priorité, au cours de la prochaine année, à la trentaine de résolutions qu'elles ont formulées hier. Elles ont, du même souffle, enjoint l'organisme de "combattre ses propres tendances sexistes", de faire une large place aux femmes journalistes et aux positions féministes dans ses congrès, ses prises de position publiques et sa revue "Le Trente".

Parmi les autres résolutions dont certaines touchaient les pigistes, l'assemblée a recommandé aux femmes journalistes de se regrouper au sein de leur entreprise de presse pour mettre de l'avant leurs propres revendications en fonction de leurs besoins.

**ESTÉE LAUDER**

ESTÉE LAUDER  
Age-Smoothing Crème  
30ml

ESTÉE LAUDER  
Age-Smoothing Crème  
Crème-Contrôle

## La "Crème-contrôle"...

Grâce à la science, Estée Lauder vous offre la nouvelle génération des soins de beauté.

Quoiqu'il soit difficile de retarder le processus naturel du vieillissement de la peau, Estée Lauder, aidée d'une technologie avancée, a découvert un produit qui contribue à conserver l'aspect frais et lumineux du teint.

Il s'agit de la "Crème-contrôle", 30 ml **35.00** ch.

Pour découvrir les merveilles de la "Crème-contrôle", rendez-vous au comptoir Estée Lauder où vous pourrez profiter d'une offre exceptionnelle.

Eaton, Place Ste-Foy et à notre nouveau magasin des Galeries de la Capitale. Rayon 216. local 218

Venez ou téléphonez **653-9331****EATON**

## Offre-prime

Avec tout achat de 8.50 ou plus de produits Estée Lauder, vous recevrez sans frais supplémentaires l'ensemble signé Beauté comprenant "Crème-contrôle", rouge à lèvres Re-Nutriv, crème parfumée pour le corps Estée, Estée version jour en atomiseur et miroir.

Offre valable jusqu'au 31 octobre.



**Seule? Seul?**  
Faites confiance à **sps** enr.  
Société de rencontre à but sérieux.

Denise Gauthier  
conseillère

Jean-Louis Lévesque  
conseiller

Connaître - Apprécier - Aimer  
**694-1883**

de 13h à 20h30  
900, Place d'Youville  
Suite 120, Québec

Hésitant? Conservez ce message.

## Voici l'assurance-vie qui tient tête à l'inflation.

**NEW YORK LIFE**

**Edition spéciale LE QUOTIDIEN**  
**Les prix montent!**

Lorsque le coût de la vie augmente, votre assurance-vie devrait suivre la même courbe. Sinon, votre famille pourrait manquer de protection.

C'est bien compliqué, dites-vous? Ça va coûter trop cher? Eh bien, j'ai de bonnes nouvelles pour vous! Je suis un agent de la New-York Life, et je peux vous offrir une toute nouvelle clause d'indexation automatique de votre assurance.

Vous n'avez pas à réviser votre police chaque année. Inutile de subir un examen médical ou de remplir un formulaire! Il vous suffit de demander qu'on inclue cette clause lorsque vous souscrivez une de nos polices courantes avec valeur de rachat.

Ensuite, chaque année, nous majorons automatiquement la valeur nominale de votre police, à condition que la hausse de l'indice des prix à la consommation justifie une augmentation d'au moins \$500.

Les primes que vous payez pour cette protection supplémentaire sont inférieures à celles d'une nouvelle police. Alors, non seulement vous tenez tête à l'inflation, mais vous lui faites échec en même temps!

Vous aimeriez en savoir plus long? Je suis votre agent de la New-York Life. Alors, posez-moi vos questions!

**J'écoute.**Au service des Canadiens depuis 1858  
Assurance sur la vie, assurance de groupe et assurance-maladie, régimes de rentes et de retraite.(418) 529-0486 à Québec  
Bureau 612, 2, Place Québec, G1R 2B5  
Directeur: Jacques Kalfon



Le Soleil, Jean Vallières

**Duchesse de Laval**

La série des petits couronnements du Carnaval de Québec s'est poursuivie samedi avec le couronnement de la nouvelle duchesse de Laval Danielle Aubut, une étudiante, âgée de 20 ans. Danielle a reçu sa couronne de France Petitclerc qui portait le titre l'an dernier.



**Marcel R. Larochelle**  
ASSUREUR-VIE

\$100,000 assurance temporaire renouvelable annuellement jusqu'à 70 ans. Prime annuelle initiale.  
25 ans \$156, 35 ans \$167, 45 ans \$224, 55 ans \$778.  
20 ans \$156, 40 ans \$234, 50 ans \$502.  
Taux spéciaux pour non-fumeur  
LA FAMILIALE, ASS-VIE — 683-3166

**LA CLINIQUE BELLEMARE ENR.**

SPECIALITÉ:

**VERRES DE CONTACT RIGIDES, SOUPLES, À PORT PROLONGÉ ET AUTRES**

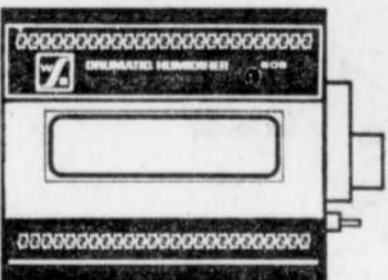
ÉDIFICE DU BOULEVARD  
350, boul. Charest est, Québec

**529-9411**

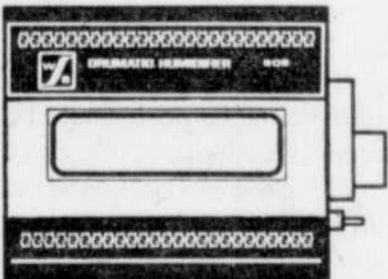
**SI** votre maison est complètement sèche en hiver, il lui faut



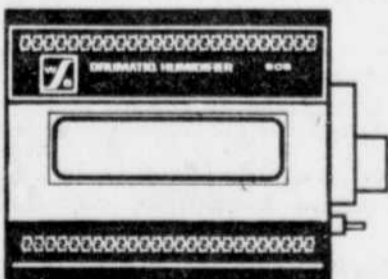
**SI** votre maison est cause de nez endoloris, gorges desséchées, démangeaison de la peau, il lui faut



**SI** vous entendez la maison craquer à cause de sa sécheresse, il lui faut



**SI** votre maison n'a jamais connu le confort d'une bonne humidification, il lui faut



Un humidificateur central  
DRUMATIC 90S

Vous pouvez acheter votre Drumatic 90S de l'un des marchands de la liste ci-dessous.

**WAIT-SKUTLE COMPANY**

590, rue Hodge, Montréal, Québec H4N 2A4  
430 Wycroft Road, Oakville, Ontario L6K 2G9



**LE CASTOR**  
bricoleur



**Les matelassés**

Prix courant Eaton 200.00 à 240.00

**159<sup>99</sup>** ch.

**40.01 à 80.01 de rabais!** Pourquoi ne pas investir dans le matelassé cette année? Nous vous offrons plusieurs modèles de manteaux avec bourre de duvet et plumes. L'extérieur peut être de polyester ou de polyester et coton avec une surpiqûre à l'horizontale ou en losanges. Certains de ces modèles ont un capuchon amovible garni de fourrure. Notre palette de couleurs se compose comme suit: mûre, gris, bleu, beige ou kaki. Tailles 10 à 16; jeunes dames 8 à 16; tailles menues 8 à 16. Rayons 344, 444 et 841.

**40%**

sur une sélection de bijoux en or

à nos magasins

**Eaton**

Place Ste-Foy

et

**Galeries de la Capitale**

Rayon 215

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy, ainsi qu'à notre nouveau magasin aux Galeries de la Capitale.  
**Achat en personne seulement**

**EATON**

Menacés de perdre leurs avantages fiscaux

# Les métallos "fermeraient" les villes du nord

**par Jean-Didier FESSOU**  
**FERMONT** — Si le gouvernement fédéral s'obstine à vouloir mettre fin au moratoire fiscal dont bénéficient les travailleurs des villes nordiques isolées, les métallurgistes unis d'Amérique sont déterminés à "fermer le nord" aussi longtemps qu'il le faudra pour obtenir satisfaction.

attirer et retenir des travailleurs dans les villes nordiques isolées, les compagnies minières consentent à leur accorder des primes d'éloignement, des facilités de logement et des facilités de transport. En vertu d'un moratoire fiscal, le gouvernement fédéral acceptait de ne pas imposer ce type de revenus indirects.

Cet avertissement a été publiquement lancé, cette fin de semaine, par le président de la section 5778 du syndicat des métallos, M. Herby Bérubé, lors des travaux du deuxième sommet socio-économique de Fermont.

Mais, il y a trois semaines, au moment où il préparait le prochain budget fédéral, le ministre des Finances du Canada, M. Allan MacEachen, s'est proposé de mettre fin à ce moratoire à compter du 1er janvier. Aussitôt les métallurgistes unis d'Amérique tinrent un véritable

"conseil de guerre" à Vancouver qui réunit quelque 370 délégués afin d'élaborer quelle stratégie devait être mise en branle pour s'opposer à ce geste d'Ottawa qui rapportera quelque \$20 millions au trésor fédéral.

Lors du sommet socio-économique de Fermont, M. Herby Bérubé prévint publiquement les 200 participants de cette réunion que la fin prochaine du moratoire constituait le problème majeur des habitants des villes nordiques, qu'elles soient québécoises ou canadiennes. Selon le dirigeant syndical, chaque travailleur à l'emploi de l'une des compagnies minières de la région aura à débours

environ \$2 à \$3.000 d'impôt fédéral en plus chaque année.

Interpellé sur ses intentions dans ce dossier, le député fédéral de Manicouagan, M. André Maltais, a expliqué qu'il avait déjà fait des représentations en ce sens à Ottawa, la semaine dernière, afin d'exiger que le ministre des Finances abandonne son idée de vouloir mettre fin au moratoire à la fin de l'année en cours.

Le politicien a assuré les métallos qu'ils auraient son appui s'ils devaient "fermer le nord" pour faire valoir leur point de vue.

Quant à un porte-parole de la compagnie minière Québec-Cartier,

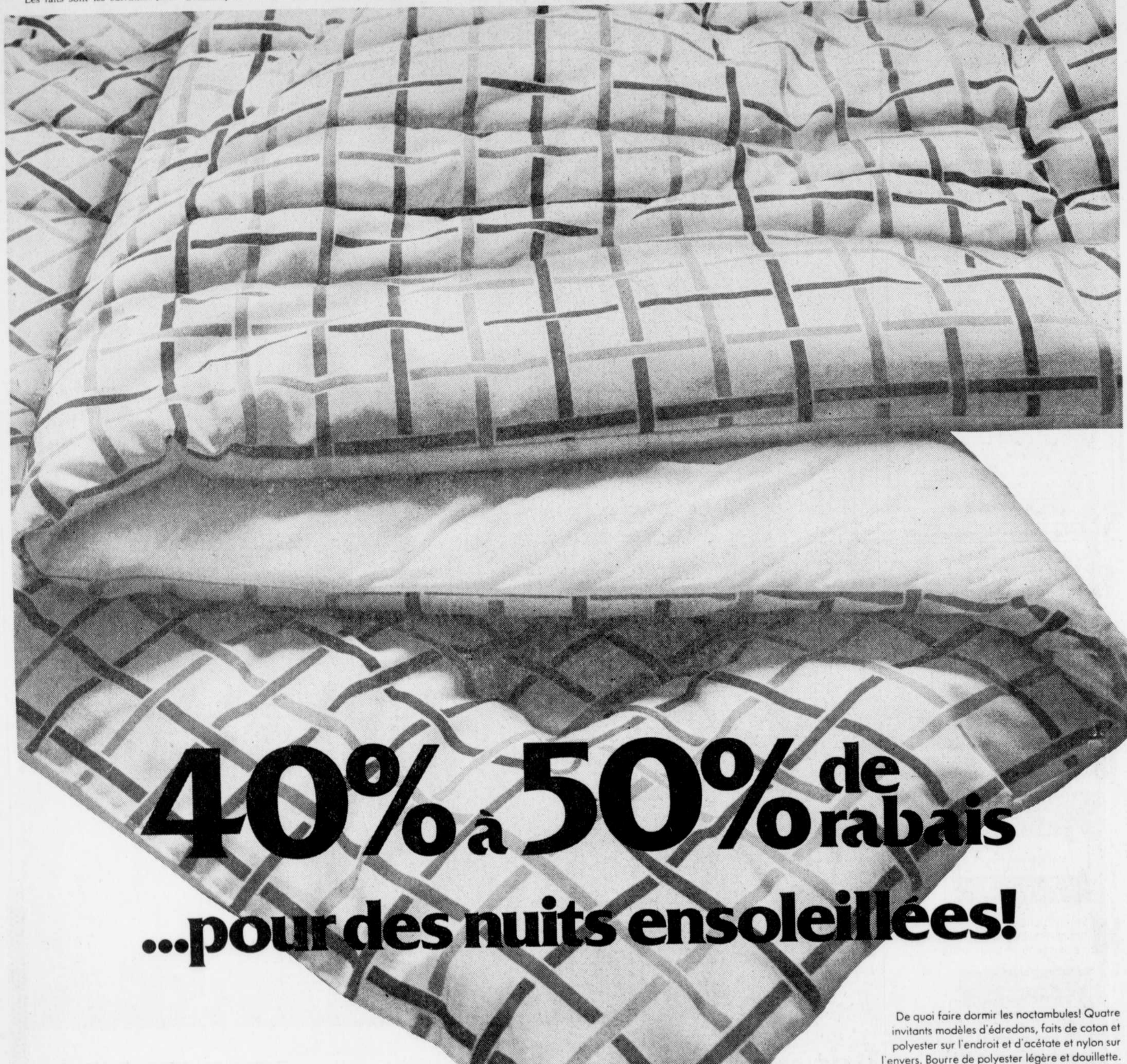
M. Bruno Boissé, il a certifié que jamais les compagnies minières n'accepteraient de rouvrir les conventions collectives pour compenser financièrement les pertes que subiraient leurs employés à cause des politiques fiscales d'Ottawa.

Si Ottawa s'obstinait malgré tout, en plus d'affrontements et de grèves dures de la part des métallos, les compagnies minières seraient aux prises avec un problème d'une extrême gravité, comment, sans incitatif en nature et en espèces, attirer et retenir des travailleurs dans les régions nordiques et isolées?

Dans la même veine M. Herby

Bérubé s'en est également violemment pris au gouvernement du Québec qui a consenti d'importantes augmentations tarifaires à Hydro-Québec. Pour les seules habitants de la ville de Fermont qui chauffent leurs maisons à l'électricité et dont la facture, à cause du climat nordique, se situe entre \$300 et \$500 à tous les deux mois, les augmentations tarifaires d'Hydro-Québec grugeront en totalité les augmentations salariales des métallos au cours des prochains mois.

C'est pourquoi les métallos ont invité le député de Duplessis, M. Denis Perron, à intervenir auprès du gouvernement québécois pour tenter de trouver une solution.



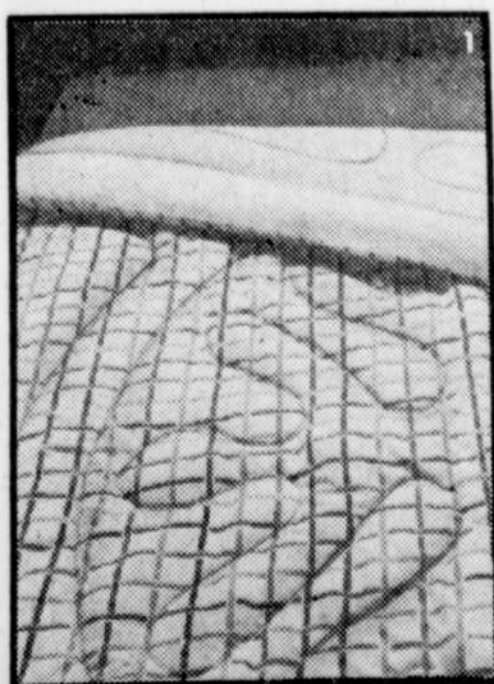
**40% à 50% de rabais**  
**...pour des nuits ensoleillées!**

De quoi faire dormir les noctambules! Quatre invitants modèles d'édredons, faits de coton et polyester sur l'endroit et d'acétate et nylon sur l'envers. Bourre de polyester légère et douillette.

Choisissez parmi ces 4 modèles:

1. "Harold Square", quadrillé sur fond blanc.
2. "Narcissus", motifs floraux sur fond bleu.
3. "Shadow Box", quadrillé brun sur fond crème.
4. "Morning Glory", motifs floraux sur fond blanc.

**EATON**



Laver en machine, suspendre pour sécher  
 Édredon jumeau **34<sup>98</sup>** ch.  
 Prix courant Eaton **69.98**  
 Édredon deux places **46<sup>39</sup>** ch.  
 Prix courant Eaton **79.98**  
 Édredon "Queen" **53<sup>98</sup>** ch.  
 Prix courant Eaton **89.98**

Eaton, Place Ste-Foy et à notre nouveau magasin des Galeries de la Capitale  
 Rayon 436. Venez ou téléphonez **653-9331**